





## *Mot du Directeur*

*Dans un contexte mondial changeant, la nécessaire rénovation des approches et des paradigmes du développement pose de nouveaux défis à l'analyse économique et met à rude épreuve les travaux de prévision et d'évaluation des impacts des politiques économiques dans le monde. Pour être en phase avec ces évolutions, la Direction des Etudes et Prévisions Financières (DEPF) s'est résolument inscrite dans l'amélioration de ses approches, ses outils d'analyse et de modélisation et dans le développement d'échanges et de coopération aussi bien au niveau national qu'international. Cette démarche lui a permis de suivre, au plus près, l'évolution de l'environnement mondial, régional et national et en tirer les conséquences pour mieux appréhender les performances de l'économie nationale, ses atouts, ses faiblesses et interroger, à la faveur de ces évolutions, la dynamique des réformes conduites par le Royaume et le modèle de croissance économique national dans sa globalité.*



*Au niveau international, la DEPF a renforcé son suivi et son analyse des principales évolutions de l'économie mondiale pour y déceler les termes dans lesquels se profilent les ruptures probables, les défis et les opportunités réelles qui pourraient interpeller l'économie marocaine dans une perspective de rénovation et de repositionnement dans son environnement régional méditerranéen, continental en Afrique et mondial, notamment, vis-à-vis des puissances émergentes.*

*A l'échelle nationale, la DEPF a essayé d'examiner, d'une manière approfondie, « le modèle de développement marocain » à travers une évaluation analytique de la viabilité et de la soutenabilité de la croissance. Il s'agissait de mettre en exergue les logiques qui ont sous-tendu, en diachronie, la dynamique de diversification sectorielle de la croissance, son redéploiement régional et ses répercussions sur les indicateurs de développement humain.*

*Fidèle à ses missions, la DEPF a veillé durant l'année 2014 à participer activement aux travaux transverses du Ministère de l'Economie et des Finances à travers l'élaboration du cadrage macroéconomique, du Rapport Economique et Financier et du Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre(BSG).*

*En relation avec la BSG, l'année 2014 a connu la consécration internationale des efforts déployés depuis 2002 pour le développement des instruments, des méthodes et des données qui ont permis de fonder un savoir et une expérience pionnière concluante en la matière et ce, à travers l'obtention par le Ministère du Premier Prix d'Excellence pour le Service Public . Ce prix constitue la plus prestigieuse reconnaissance internationale de l'excellence dans le service public.*

*En matière de modernisation et d'amélioration des outils de gestion au sein de la DEPF et le développement des projets d'appui, les efforts se sont focalisés sur l'affinement des outils de modélisation et de prévision, la consolidation du système d'information, la modernisation de la gestion des ressources humaines et la promotion de la coopération internationale.*

Mohamed CHAFIKI

Directeur des Etudes et des Prévisions Financières

## Table des matières

### Sommaire

<i>Mot du Directeur</i> .....	2
NOTRE MISSION .....	5
ORGANIGRAMME .....	6
RESSOURCES HUMAINES.....	7
INTRODUCTION.....	8
PARTIE I : PARTICIPATION A L'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2015 .....	9
1.1. Rapport Economique et Financier 2015 .....	9
1.2. Rapport Budget Genre 2015 .....	9
PARTIE II : ACTIONS METIERS DE LA DIRECTION .....	10
1. Croissance, emploi et compétitivité.....	10
1.1. Problématique de la croissance économique.....	10
1.2. Développement régional .....	14
1.3. Problématique de l'emploi au Maroc .....	17
1.4. Compétitivité économique .....	18
1.4.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure.....	18
1.4.2. Positionnement et attractivité du Maroc au niveau international .....	19
2. Contribution à l'évaluation des politiques publiques.....	20
2.1. Contribution à l'évaluation des politiques sectorielles .....	20
2.1.1. Activités primaires .....	20
2.1.2. Activités secondaires .....	22
2.1.3. Activités tertiaires .....	22
2.2. Contribution à l'évaluation des politiques sociales .....	24
2.2.1. Analyse de l'impact des politiques sociales .....	24
2.2.2. Budgétisation Sensible au Genre.....	25
2.3. Contribution à l'évaluation des politiques économiques et financières .....	26
2.3.1. Affinement des analyses au niveau des finances publiques .....	26
2.3.2. Secteur financier.....	27
3. Cadrage macroéconomique et conjoncture.....	30
3.1. Cadrage macroéconomique .....	30
3.2. Suivi et analyse de la conjoncture internationale .....	30
3.2.1. L'environnement international et son impact sur l'économie nationale .....	30
3.2.2. Intégration du Maroc à l'économie mondiale.....	32

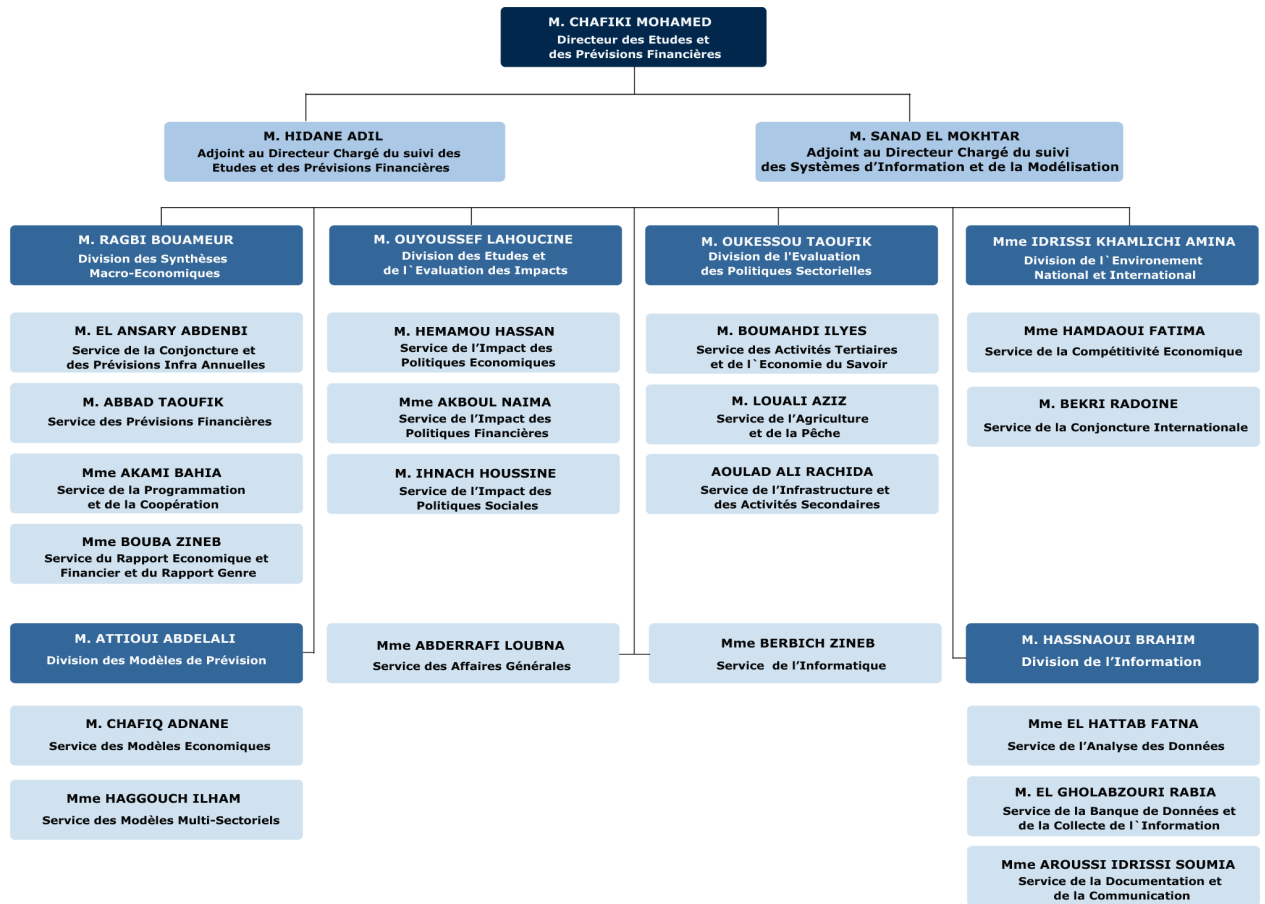
3.3. Suivi et analyse de la conjoncture nationale .....	34
3.3.1. Analyse conjoncturelle.....	34
3.3.2. Analyse conjoncturelle des échanges extérieurs.....	34
3.3.3. Elaboration des prévisions économiques trimestrielles.....	35
<b>PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI.....</b>	<b>35</b>
1. Développement des outils de prévision et de simulation des politiques économiques.....	35
1.1. Les Modèles Economiques.....	35
1.2. Les Modèles Multisectoriels .....	38
2. Refonte globale de la banque de données MANAR-Stat.....	39
3. Modernisation de la gestion des ressources humaines.....	40
3.1. Formation.....	40
3.2. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences .....	40
4. Coopération.....	40

## NOTRE MISSION

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières est chargée de :

- faire toute proposition et procéder à toute étude de nature à éclairer le ministre de l'économie et des finances en matière de politique financière, économique et sociale ;
- contribuer à l'élaboration du projet de loi des finances par la préparation du cadre macro-économique et assurer les prévisions financières et l'élaboration du rapport économique et financier du projet de loi de finances qui détermine les grandes lignes de l'équilibre économique et financier du projet ;
- analyser les informations économiques, financières et sociales et suivre l'actualité économique nationale ;
- suivre l'évolution de l'environnement international, évaluer son impact sur l'économie nationale, étudier les conséquences des accords internationaux sur le Maroc et apprécier la compétitivité de l'économie nationale ;
- contribuer à l'évaluation des impacts, sur l'économie nationale, des politiques économiques, financières et sociales ainsi que des grands projets publics ;
- contribuer à l'élaboration, à l'analyse et à l'évaluation des politiques sectorielles ;
- mettre en place, développer les instruments de prévision et de modélisation du ministère de l'économie et des finances et créer les bases de données nécessaires dans le cadre des attributions du ministère ;
- contribuer au perfectionnement des méthodes de traitement de l'information du ministère de l'économie et des finances et au développement des informations nécessaires pour assurer ses missions ;
- élaborer et assurer le suivi du programme d'action stratégique du ministère lié aux réformes financières, économiques et sociales et contribuer à l'élaboration de ces réformes.

# ORGANIGRAMME



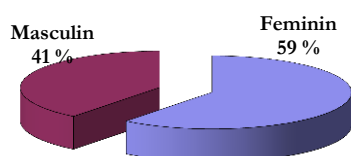
## RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2014, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières comptait **101** agents dont 89 cadres, ce qui représente un taux d'encadrement de l'ordre de 88%. Le taux de féminisation au sein de la DEPF est de 59% et de 33% au niveau des responsables.

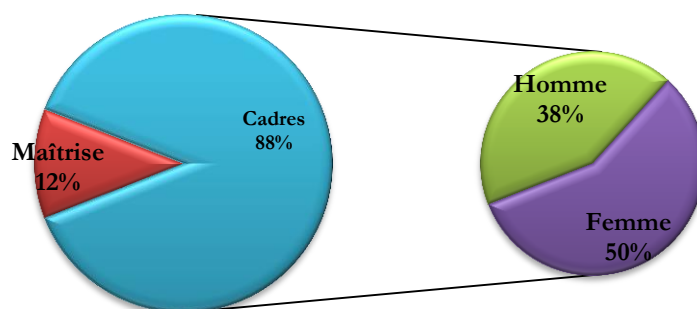
Les ressources humaines de la DEPF sont jeunes avec un âge moyen de 40 ans, la pyramide des âges montre que 72% de l'effectif de la Direction ont moins de 44 ans et 28% ont plus de 45 ans.

Par profil, l'effectif de la DEPF est constitué essentiellement des ingénieurs (45%) et des administrateurs (37%). Par niveau de formation, 70% des cadres ont un diplôme des études supérieures de BAC+5.

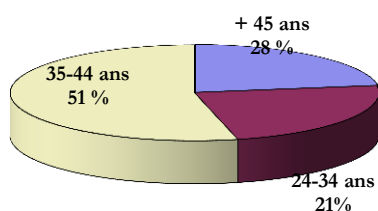
### ➤ Effectif par genre :



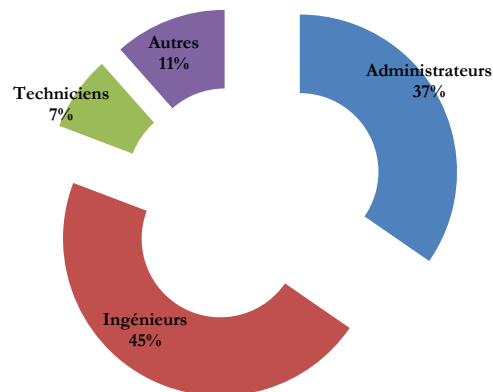
### ➤ Taux d'encadrement :



### ➤ Tranches d'âge :



### ➤ Répartition par corps :





## INTRODUCTION

Le rapport d'activité restitue les différentes réalisations de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières tout au long de l'année 2014. Cette année a été marquée au niveau mondial et régional, par une reprise progressive de l'activité économique mais qui reste fragile, eu égard aux risques persistants dans les secteurs financiers et ceux de l'économie réelle de la zone euro, aux incertitudes liées aux équilibres budgétaires et au plafond de la dette aux Etats-Unis, au taux de chômage élevé dans de nombreux pays et aux aléas géopolitiques qui traversent, en particulier, la région MENA.

Au niveau national, le contexte économique a été marqué, durant cette année, par une configuration sectorielle globalement positive générant une amélioration significative des indicateurs des échanges extérieurs et des équilibres budgétaires. En effet, le paysage économique national s'est caractérisé par une confirmation de l'orientation positive des Métiers Mondiaux du Maroc confirmant leur ancrage dans les chaînes de valeur mondiales. Il s'est caractérisé également par une amélioration de la situation des échanges extérieurs en 2014 en lien avec la progression des exportations des biens et services, aux prix constants, à un rythme supérieur à celui des importations. Cette évolution s'est traduite par une contribution positive des échanges extérieurs à la croissance économique réelle de l'ordre de 0,8 point. Cette situation a généré un allègement du déficit commercial et une reconstitution des réserves de change nettes pour assurer la couverture de plus de 5 mois des importations. En matière d'équilibre budgétaire, l'année 2014 a été marquée par un allègement du déficit budgétaire qui s'est établi à 4,7% du PIB contre 5,2% un an auparavant.

Partant des évolutions conjoncturelles de l'environnement international et du contexte national, ainsi que des défis et enjeux structurels du modèle de développement national, le présent rapport s'articule autour de trois parties. La première retrace l'action transversale de la Direction à travers sa contribution à l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2015 et le suivi de l'exécution de la Loi de Finances 2014. La deuxième partie est dédiée aux travaux menés par la DEPF traitant les problématiques liées à la croissance, à l'emploi, et à la compétitivité ainsi que les questions d'évaluation des politiques publiques. Cette partie synthétise, également, les actions de la Direction en matière du cadrage macroéconomique et du suivi et d'analyse de la conjoncture nationale et internationale. La troisième partie a trait à l'action de la DEPF en matière d'appui et de poursuite du processus de modernisation des outils de gestion et d'analyse à travers le développement des instruments de prévision et de simulation et d'évaluation des impacts des mesures de politique économique et à travers le renforcement de son système d'information, notamment, l'enrichissement de la banque de données économiques et sociales «MANAR-Stat»..

## **PARTIE I : PARTICIPATION A L'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2015**

Privilégiant l'action transversale, la DEPF a assuré le suivi de l'exécution de la Loi de Finances 2014 et a activement participé à l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2015 (PLF 2015) à travers l'élaboration des prévisions macroéconomiques sous-jacentes à ce projet et des deux rapports accompagnant le PLF 2015 à savoir le Rapport Economique et Financier et le Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre.

### **1.1. Rapport Economique et Financier 2015**

Le Rapport Economique et Financier 2015 (REF 2015) s'est penché, au niveau de sa première partie, sur les principales évolutions de l'économie mondiale pour y déceler les termes dans lesquels se profilent les ruptures probables, les défis et les opportunités réelles qui pourraient interpeler l'économie nationale dans une perspective de rénovation et de repositionnement dans son environnement régional méditerranéen, continental, et mondial, notamment, vis-à-vis des puissances émergentes.

A l'échelle nationale, le REF 2015 s'est attelé, dans sa deuxième partie à l'examen approfondi du modèle de développement marocain à travers une évaluation analytique de la viabilité et de la soutenabilité de la croissance, en mettant en exergue les logiques qui ont soutenu en diachronie la dynamique de diversification sectorielle de la croissance, son redéploiement régional, ses répercussions sur les indicateurs de développement humain ainsi que les réformes institutionnelles, juridiques et financières initiées, particulièrement, celles qui répondent aux impératifs d'amélioration des mécanismes de bonne gouvernance et qui élargissent le champ du progrès de l'efficacité et de la redevabilité démocratique.

La troisième partie du REF 2015 a analysé, dans un premier temps, les tendances et les mutations structurelles ayant marqué les finances publiques ces dernières années, puis s'est penchée sur les réformes engagées par l'Etat pour assurer leur soutenabilité à moyen terme. Par la suite, le contexte macroéconomique et les orientations sous-tendant les prévisions au titre du Projet de Loi de Finances 2015 ont été présentés.

### **1.2. Rapport Budget Genre 2015**

L'élaboration de l'édition 2015 du Rapport sur le Budget Genre s'est inscrite dans un contexte marqué par la discussion par le Parlement du projet de la Loi Organique relative à la Loi de Finances qui insiste sur l'intégration de la dimension genre dans la programmation des départements ministériels et dans leurs processus de suivi/évaluation. Ainsi, chaque programme relevant d'un même Ministère ou d'une même institution devrait être associé à des objectifs définis, ainsi que des indicateurs chiffrés permettant de mesurer les résultats atteints tout en prenant en considération la dimension genre. Ceci dit, le projet de la LOF constitue le cadre idoine pour une institutionnalisation systématique de la Budgétisation Sensible au Genre au Maroc.

L'édition 2015 du Rapport sur le Budget Genre a été une occasion pour refléter le degré de maturité de l'expérience marocaine en matière de BSG en termes conceptuel et analytique. Dès lors, d'autres départements ministériels ont été intégrés à cette édition, portant le nombre total des départements couverts par le Rapport sur le Budget Genre à 31 Départements Ministériels, ce qui correspond à plus de 80% du Budget de l'Etat. Ce rapport a été, également, enrichi par l'intégration des institutions constitutionnelles et consultatives des Droits de l'Homme (DIDH et CNDH).

Le Rapport Budget Genre accompagnant le projet de Loi de Finances 2015 s'inscrit dans la lignée des efforts déployés pour renforcer l'évaluation des politiques publiques au regard des principes de l'égalité de genre et sous le prisme des droits humains. C'est dans ce sens que cette édition du Rapport Genre (RG) s'est attelée sur l'appréciation, à la juste mesure, des acquis réalisés à la faveur de la nouvelle Constitution. Chemin faisant, elle a, également, mis l'accent sur l'analyse des insuffisances constatées et donc les gaps à rattraper ainsi que les attentes qui en découlent pour « parachever » le nouvel édifice institutionnel du pays et alimenter les programmes et les projets dont l'exécutif a la charge pour stimuler les transformations économiques et sociales favorables à l'égalité de genre.

Le Rapport sur le Budget Genre est décliné en deux parties. La première partie transversale qui constitue le noyau dur du RG 2015 ayant maintenue la même déclinaison que celle dictée par l'approche analytique fondée sur les droits humains (dimensions liées au cadre normatif, aux processus et aux résultats), tout en mettant en avant les analyses plaidant pour une meilleure coordination entre les politiques publiques en vue de promouvoir l'égalité de genre. La deuxième partie est consacrée aux analyses sectorielles qui étaient davantage focalisées sur l'analyse des indicateurs d'objectifs, en mettant l'accent sur les propositions d'indicateurs d'objectifs intégrant la dimension genre (de résultats et d'impacts) et qui sont jugés pertinents au regard des missions des Départements et au regard de l'égalité de genre et ce, afin de s'aligner sur les dispositions de la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances et de répondre aux attentes des parlementaires.

## **PARTIE II : ACTIONS METIERS DE LA DIRECTION**

Pour ce qui est des actions métiers de la Direction, les travaux menés au cours de l'année 2014 ont concerné trois principaux axes : (i) croissance, emploi et compétitivité, (ii) contribution à l'évaluation des politiques publiques et (iii) cadrage macroéconomique et conjoncture économique et financière.

### **1. Croissance, emploi et compétitivité**

#### **1.1. Problématique de la croissance économique**

Dans le cadre de l'approfondissement de la réflexion sur la croissance économique, ses déterminants et ses contraintes, les travaux réalisés par la DEPF au cours de l'année 2014 ont porté sur les thématiques suivantes :

#### ***Analyse des marges bénéficiaires des branches d'activité***

Ce travail évalue le degré de profitabilité au niveau des différentes branches d'activités marocaines, tout en mettant l'accent sur le secteur manufacturier, et analyse les marges bénéficiaires des branches en relation avec certains facteurs susceptibles de les influencer (coûts salariaux, consommations intermédiaires, demande totale, change effectif nominal, concurrence sur les marchés interne et externe et incitations de l'Etat). Les principaux résultats qui en découlent sont les suivants :

- Le rétrécissement des marges bénéficiaires, globalement, pour l'ensemble de l'économie, au cours de la période étudiée par rapport au niveau de 1998 ;
- Certaines secteurs se distinguent par de meilleures performances, notamment, le bâtiment et les travaux publics et les postes et télécommunications en comparaison avec d'autres secteurs à performances faibles tels que le commerce et le textile et cuir ;

- L'insuffisance des marges bénéficiaires, particulièrement, au niveau du secteur industriel et l'existence de disparités des profitabilités intra-branches ;
- La progression limitée des marges bénéficiaires du secteur industriel au Maroc peut être associée, essentiellement, à (i) un poids important des consommations intermédiaires dans la production des branches ; (ii) une part de marché à l'exportation restreinte, pouvant être liée à la qualité et au niveau de diversification de l'offre exportable ; (iii) une concurrence étrangère croissante, à la fois sur le marché national et international et à (iv) une défaillance du mécanisme de soutien public au niveau du ciblage des secteurs prioritaires.

### *Gains de productivité et dynamiques sectorielles au Maroc*

Ce travail consiste à apporter des éléments de réponses quant à l'absence de canaux de transmission entre croissance économique et création d'emplois au Maroc durant la période 2000-2012 et à mettre en valeur, l'effet des changements structurels du marché de l'emploi sur les gains de productivité apparente du travail.

Il ressort de ce travail que la productivité apparente du travail a affiché une appréciation de 3,4% en moyenne entre 2000 et 2012, avec une légère accélération en fin de période de 3,5% entre 2006 et 2012 après 3,2% entre 2000 et 2005. L'essentiel de ces gains est porté par les activités tertiaires à hauteur de 65,4% contre 19,2% pour le primaire et 15,4% pour le secondaire.

Quant à l'analyse des composantes des gains de productivité, elle révèle une domination de la composante « productivité intra-sectorielle », qui explique 83,1% de la productivité apparente du travail durant la période 2000-2012, contre seulement 17,3% pour la composante « productivité intersectorielle ». Par sous-périodes, la contribution de la composante « productivité intra-sectorielle » aux gains de productivité a accusé un repli en passant de 95,3% à 73,5% à la faveur de la productivité intersectorielle qui a gagné 21,5 points entre les deux périodes avec une moyenne de 26,9% entre 2006 et 2012 après avoir été à 5,4% en moyenne entre 2000 et 2005.

Il en ressort, également, que la réallocation de la main d'œuvre du secteur primaire moins productif vers les branches des services et du secondaire plus productifs a, certes, engendré une amélioration modérée des gains de productivité, mais la vitesse avec laquelle elle s'est effectuée n'a pas généré un effet de levier sur la dynamique de la croissance.

### *Analyse des échanges commerciaux de biens intermédiaires*

Ce travail analyse l'évolution des échanges du Maroc en produits intermédiaires entre 1998 et 2012, en comparaison avec un échantillon de pays. L'analyse par branche d'activité a permis de mettre la lumière sur l'évolution et l'importance de la consommation intermédiaire par rapport à la valeur ajoutée créée au niveau de chaque branche. Les résultats de cette analyse révèlent une croissance consolidée de la consommation intermédiaire de 5,4% en moyenne par an entre 1998 et 2012 destinée à satisfaire, essentiellement, les industries manufacturières et le secteur du bâtiment et des travaux publics qui absorbent ensemble plus de 60% de la consommation intermédiaire en 2012 en baisse de 1,8 point par rapport à 1998. Par ailleurs, près du tiers des consommations intermédiaires proviennent des importations.

Ce fort contenu de la production nationale en intrants importées est beaucoup plus élevé pour les industries manufacturières. En outre, les exportations de produits intermédiaires représentent environ 15% des exportations totales. L'Union Européenne demeure le principal partenaire du Maroc en dépit de la forte émergence de nouveaux fournisseurs d'intrants, notamment, la Chine et le Singapour, et de nouveaux clients principalement la Chine et le Brésil.

L'analyse montre, également, que les exportations sont, d'une part, fortement concentrées sur les produits peu transformés dépendants en ressources naturelles (engrais notamment) et d'autre part, correspondent à des réexportations des produits importés en régime d'admission temporaire après transformation.

### *Dynamique des exportations marocaines : marges intensives et extensives*

Basée sur une analyse microéconomique fine de l'évolution et des déterminants des exportations marocaines au cours de la période 1998-2012, cette étude vise, plus particulièrement, à apporter un éclairage sur la dynamique des exportations en les décomposant en marge intensive, qui correspond aux variations des exportations de biens classiquement vendus sur des marchés déjà explorés, et en marge extensive illustrant la présence de nouveaux flux d'échanges. La démarche retenue, pour déterminer la part de ces deux marges dans la croissance des exportations marocaines se base sur les données détaillées du commerce selon la nomenclature du Système Harmonisé à 6 chiffres (sh 6) relatives à la période 1998-2012. Les principales conclusions tirées de ce travail sont les suivantes :

- Les exportations marocaines se caractérisent par une concentration importante des produits et des marchés. En effet, 80% de la valeur globale des exportations en 2012 relève de 11% des marchés (20 pays) et 2,9% des produits ;
- La contribution de la marge intensive à la croissance des exportations (52%) est plus importante que celle de la marge extensive (48%), en moyenne sur l'ensemble de la période. En moyenne sur la période étudiée, la croissance des exportations est, essentiellement, soutenue par deux sous-composantes : l'intensification des ventes des produits d'exportation existants sur les marchés d'exportation déjà explorés (composante de la marge intensive) et l'exportation des produits existants vers les marchés déjà explorés mais qui n'ont jamais fait l'objet de l'exportation de ces produits (composante de la marge extensive);
- L'effet positif des deux composantes précédentes est contrebalancé par la diminution et la disparition des exportations de produits existants sur les anciens marchés (composantes de la marge intensive) ;
- Les résultats obtenus témoignent de la présence de gains substantiels à explorer moyennant, notamment, le renforcement de la capacité des exportateurs à lancer de nouveaux produits et à cibler de nouveaux marchés ainsi que l'augmentation du taux de survie des nouveaux venus sur le marché d'exportation.

### *Contributions nettes des composantes de la demande finale à la croissance économique*

Ce travail propose une méthode alternative du calcul des contributions des composantes de la demande finale à la croissance économique. Il s'agit d'imputer les importations non pas totalement au commerce extérieur, comme le suggère la mesure traditionnelle des contributions, mais à chacun des éléments de la demande finale, en fonction des flux d'importations qu'il génère. Cette méthode nécessite, au préalable, une évaluation du contenu en importations des différentes composantes de la demande, moyennant l'exploitation des données des Tableaux Entrées-Sorties de la comptabilité nationale pour la période 1998-2012.

Les résultats obtenus font ressortir un poids assez important des produits importés dans la composition de la demande totale, comme en illustre la hausse de 11 points du taux de pénétration entre 1998 et 2012 pour atteindre 27%. Les exportations et les consommations intermédiaires sont les composantes dont les contenus en importations sont les plus élevés (25% et 23% en moyenne sur la période 1998-2012 respectivement). Il s'avère, ainsi, que le tissu productif national inclut une proportion de plus en plus importante d'intrants intermédiaires

importés, avec une part évoluant de 17% en 1998 à 30% en 2012. Par ailleurs, l'importance croissante du contenu en importations des exportations (21% en 1998 et 31% en 2012) est, désormais, à prendre en considération en tant que facteur de compétitivité à l'export.

L'application de cette méthode fait ressortir une contribution du commerce extérieur à la croissance positive ou moins pesante pour les années affichant de bonnes performances à l'export, contrairement à ce que pourrait laisser apparaître la méthode traditionnelle.

### ***Croissance économique et qualité institutionnelle : Quels enseignements pour l'économie marocaine ?***

Ce travail vise à mettre en évidence la prédominance de la qualité institutionnelle dans l'explication de la performance économique d'un échantillon de pays sur la base des données de l'« Institutionnal Profil DataBase (IPD) ». Le traitement du cas du Maroc a pour objectif de relever les variables institutionnelles qui définissent sa position en termes de performance économique, et celles qui restent à développer pour qu'il s'engage dans un processus de rattrapage économique et institutionnel.

Ainsi, le processus de décollage économique est amorcé par les pays réalisant des niveaux de croissance importants, entre autre ceux dotés de ressources naturelles importantes et ceux qui ont réalisé des avancées institutionnelles notables, tels que les PECO qui ont tiré profit de leur insertion à l'Union Européenne. Par ailleurs, le processus de rattrapage est réussi par les pays qui ont accompli des avancées institutionnelles importantes et qui tendent vers une certaine maturité économique.

Ce travail montre, également, que le Maroc est caractérisé par un niveau institutionnel intermédiaire et mieux positionné, en termes de bonne gouvernance, comparativement aux autres pays de la région MENA, à la Turquie, à la Roumanie, ainsi qu'à certains pays asiatiques comme la Chine. En outre, la position du Royaume tend vers celle des pays garantissant la liberté de l'information, la liberté de création de nouvelles organisations et le bon fonctionnement de la mobilité sociale et la cohésion sociale. Il est du même niveau que le Brésil et la Roumanie et devance les pays du MENA.

Néanmoins, sa vitesse de convergence demeure relativement lente. La transition du Royaume vers le groupe de pays émergents et développés reste tributaire du développement de certaines variables institutionnelles clés, qui tendent vers une formalisation accrue des règles, à savoir, la formalisation du marché de travail, le soutien public à l'innovation, la gestion des conflits intérieurs, le bon fonctionnement des institutions politiques et la solidarité institutionnelle.

### ***Partage de la valeur ajoutée***

Ce travail a pour objectif d'analyser le profil du partage de la valeur ajoutée au Maroc entre 1998 et 2011 sur la base des comptes nationaux. Il vise, plus particulièrement, à apporter un éclairage sur l'apport des différents agents économiques à la création de la valeur ajoutée et sur la façon dont cette richesse est partagée entre la rémunération des salariés et du capital physique (excédent brut d'exploitation).

Les résultats qui s'en dégagent, illustrent des fluctuations assez réduites du partage de la valeur ajoutée au Maroc entre 1998 et 2011 autour d'un niveau constant évitant, ainsi, une déformation structurelle de ce partage. La rémunération des facteurs de production demeure

caractérisée par la prédominance de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte brut des ménages avec une part moyenne de 63,3% dans la valeur ajoutée totale.

La rémunération des salariés, quant à elle, représente en moyenne 35,8%, alors que la part moyenne des autres impôts nets des subventions sur la production est restée relativement stable autour de 1% en moyenne par an. Par ailleurs, le taux de marge des sociétés non financières, a affiché une tendance haussière à partir de 2006, passant de 61,8% à 66,1% en 2011, soit un gain de 4,3 points après avoir été stable autour de 59,2% sur la période 1998-2005. Et enfin, durant la période 1998-2011, le niveau du taux de marge au Maroc que ce soit de l'ensemble de l'économie ou des Sociétés Non Financières, semble relativement élevé, comparé aux pays de l'échantillon, en particulier les pays développés, dont les taux de marges correspondants, connaissent des fluctuations plus ou moins importantes autour d'un niveau stable.

### *Analyse du pouvoir d'achat effectif du consommateur marocain*

Ce travail s'attache à analyser l'évolution du pouvoir d'achat au cours de la dernière décennie. Il relate, également, l'estimation du pouvoir d'achat effectif, tel qu'il est perçu par le consommateur. Cette analyse a donné lieu aux constats et conclusions suivants :

- Le pouvoir d'achat du RDB a progressé à un rythme moyen annuel de 4% entre 1999 et 2011. Entre 2005 et 2011, il a affiché un accroissement de 4,3%, en hausse de 0,6 point par rapport à la période 1999-2004. Le RDB a contribué à hauteur de 5,7 points, en moyenne, à la croissance du pouvoir d'achat entre 1999 et 2011, alors que l'inflation a érodé la capacité de dépenser des ménages de 1,7 point ;
- Représentant 83% du RDB, les dépenses de consommation des marocains ont connu une croissance soutenue accompagnée d'une modification de leur structure de consommation. Par ailleurs, l'évolution positive du niveau de vie des ménages s'illustre par l'élargissement du parc automobile, la hausse des dépenses touristiques et l'accès à la propriété de logement ;
- Le pouvoir d'achat effectif du consommateur marocain a progressé de 2,8% entre 1999 et 2011 moins vite que le pouvoir d'achat du RDB qui a enregistré une croissance de 4% durant la même période.

## **1.2. Développement régional**

Dans le prolongement de la réflexion sur la question du développement régional, la DEPF a réalisé, courant 2014, plusieurs actions réalisées qui ont porté, notamment, sur les monographies régionales, la contribution des régions à la création de la richesse nationale, l'Atlas social régional et l'analyse régionale de la démographie des entreprises.

### *Monographies régionales*

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'état de développement économique et social des régions, des études monographiques ont été réalisées. L'objectif est de décrire les situations économique et sociale de la région, d'explorer les avancées au niveau des indicateurs de développement humain et de croissance sectorielle, de mettre en avant les spécificités et les potentialités et d'identifier les contraintes qui freinent la croissance de la région. Les travaux réalisés dans ce sens ont porté sur « Région du Grand Casablanca : une métropole économique », « Guelmim-EsSmara, Laayoune-Boujdour-Sakia-Alhamra : Régions socialement développées à fort potentiel de croissance », « Tanger-Tétouan : un pôle régional émergent » et « Marrakech-Tensift-AlHaouz : Potentialités et voies d'essor ».

## *Contribution des régions à la création de la richesse nationale<sup>1</sup>*

Pour accompagner la dynamique que connaît le processus de régionalisation avancée, la DEPF a poursuivi l'analyse de la configuration de la croissance économique au niveau des régions. Ce travail a pour objectif d'évaluer la contribution de chaque région à la croissance économique et d'évaluer les disparités interrégionales. En outre, ce travail a mis en exergue les régions les plus dynamiques durant la période 1998-2012 ainsi que les secteurs qui sont à l'origine de cette dynamique.

Cette analyse confirme la reconfiguration de la structure régionale du PIB et fait ressortir l'émergence de nouveaux pôles de croissance illustrée par un fort potentiel de croissance. Ainsi, quatre régions (à savoir : le Grand Casablanca (18,3%), Souss-Massa-Daraâ (12,2%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (9,6%) et Marrakech-Tensift-Al Haouz (8,5%)) totalisent 48,6% du PIB national sur la période 1998-2012, traduisant un héritage historique appelé à être résorbé selon des dynamiques en cours.

En termes de rythme de croissance, ce sont les régions à faibles contributions qui révèlent les trajectoires les plus dynamiques, avec des taux de croissance plus élevés que la moyenne nationale (5,6%), à savoir les régions de Laâyoune-Boujdour- Sakia El Hamra et de Oued Ed-Dahab-Lagouira avec respectivement 11,6% et 11,3%. A l'instar de ces deux régions, Chaouia-Ouardigha, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Doukala-Abda et Tanger-Tétouan ont enregistré des taux de croissance plus importants avec respectivement 7,6%, 6,9%, 6,7% et 6,5%. La région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen a enregistré le taux de croissance le plus bas (3,1%).

L'analyse des spécialisations sectorielles des régions entre 1998 et 2012 illustre bien la modification des typologies des régions le long de cette période pour aboutir à une segmentation moins concentrée en 2012, qui témoigne de l'effort de rattrapage consenti par les pouvoirs publics dans la mise en œuvre des réformes sectorielles.

Ainsi, la région du Grand Casablanca est entrée dans un processus de desserrement de certaines activités industrielles vers les régions limitrophes telles les régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, de Doukala-Abda et de Chaouia-Ouardigha, qui en profitent pour améliorer leurs positionnements sur la cartographie économique nationale. Cette décentralisation industrielle permet d'apaiser la pression sur les équipements et les infrastructures de la région du Grand Casablanca et, par conséquent, d'affiner les fonctions métropolitaines de cette région pour se spécialiser davantage dans des branches de qualification, telles les industries électriques et électroniques. Elle permet aussi à la région de mener à bien la mutation de son système productif vers le secteur tertiaire, notamment les services rendus aux entreprises et les activités financières entretenant, ainsi, son statut de première place financière et commerciale du pays et en aspirant à une position plus importante au niveau continental.

La région de Souss-Massa-Draa, profitant des avantages tirés de la création du Cluster Agro-Technologiques en 2006, du Parc Haliopolis en 2010 et de la consolidation de sa capacité touristique, s'éloigne de plus en plus des autres régions similaires, en se spécialisant davantage dans les activités primaires et le tourisme.

Quant à la région de Marrakech-Tensift-Alhaouz, elle profite de l'émergence du secteur secondaire impulsée par le développement progressif du secteur primaire suite aux aménagements hydrauliques et à la réorientation de son appareil productif primaire vers des spécialisations industrielles à forte valeur ajoutée. Cette évolution témoigne, également, d'une activité tertiaire

---

<sup>1</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015



prospère suite à la recrudescence de l'activité touristique rendant désormais la région la première destination touristique devant Souss-Massa-Draa.

La mise en service du port de Tanger-Med et le développement des activités secondaires et tertiaires, pour faire de la région de Tanger-Tétouan une nouvelle plate-forme industrielle et commerciale du pays, ont permis à la région d'améliorer sa position sur la cartographie économique en suivant l'itinéraire du Grand Casablanca. Ce dynamisme que connaît la région pourrait jouer en faveur des régions avoisinantes à l'instar du rôle stimulateur que joue la région du Grand Casablanca au centre.

### *Atlas social régional*

L'élaboration d'un Atlas social régional s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'analyse économique des données spatiales par la visualisation cartographique des indicateurs au niveau régional. L'objectif est d'utiliser des cartes et de les compléter par des graphiques pour mieux décrire l'état de développement social régional dans les domaines de la démographie, l'éducation, la santé, le niveau de vie et ce, pour avoir une meilleure visibilité sur les dynamiques régionales.

### *Démographie des entreprises : Une analyse régionale*

Dans l'objectif de saisir la dynamique du tissu productif national, l'étude de la démographie des entreprises du secteur manufacturier a permis d'identifier les flux d'entrées et de sorties d'entreprises dans les différentes sous branches de ce secteur. Pour affiner cette étude, une analyse régionale du comportement démographique des entreprises a été réalisée pour mettre en exergue le dynamisme du tissu productif des régions et diagnostiquer les disparités régionales en la matière.

Ainsi, l'analyse des indicateurs démographiques des entreprises industrielles fait ressortir, globalement, un taux moyen d'entrée de 9%, pendant la période 1990-2012, alors que le taux moyen de sortie s'est établi à 7,7%, générant, ainsi, un taux net moyen de création de 1,3% et un taux moyen de turnover de 16,7% pendant la même période.

Le taux net de création s'est caractérisé par des fluctuations relatant l'état de la conjoncture lié aux activités du secteur, tout en restant généralement positif entre 1990 et 2004 et négatif pour le reste de la période.

Quant au taux de survie, il diminue naturellement en avançant dans le temps. Les établissements survivent à 1 an avec un taux de 93,7%, à 2 ans avec 86,8%, à 3 ans avec 82,5%, à 4 ans avec 78,8%, à 5 ans avec un taux de 74% et à 22 ans avec un taux de 29%.

Par sous branches, les industries électriques et électroniques sont les plus dynamiques avec un taux moyen de turnover de 22,4% pendant la période 1990-2012. Alors que les industries métalliques et mécaniques ont occupé la première position en termes de création nette avec un taux de 2,6%.

L'analyse des taux de survie selon les cinq secteurs, montre que l'écart entre ces derniers tend à s'amplifier en avançant dans l'âge. Ainsi, ce sont les industries agroalimentaires qui survivent le plus après leur création, tandis que les industries de textile et cuir et les industries électriques et électroniques sont les plus exposées aux risques de disparition quel que soit l'âge.

La déclinaison de ces indicateurs par région montre que le dynamisme des établissements, mesuré par le taux de turnover, a été plus marqué dans la région de Fès-Boulmane avec 26,4%,

suivie par la région de Chaouia-Ouardigha (23,3%). La région de Guelmim-Es Smara vient en troisième rang avec 22,4%, la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia-Hamra (21,8%) et la région de Taza-Al Hoceima-Taounate (20,6%).

L'analyse du taux net de création par région fait apparaître que, avec des effectifs réduits en établissements, les trois régions du sud sont les plus créatrices d'établissements industriels. La région de Laâyoune-Boujdour-Sakia-Hamra est en tête de classement avec 14,9%, suivie par les régions de Oued Ed Dahab-Lagouira et de Guelmim-Es Smara avec respectivement 9% et 7,7%.

Par ailleurs et dans l'objectif d'alimenter le débat public quant à l'opportunité d'adopter un modèle de développement socioéconomique guidé par l'économie de la connaissance et basé sur la dimension territoriale ainsi que sur la valeur du capital immatériel de notre pays, la DEPF a réalisé une étude sur « Les régions du Maroc : Sur la voie de l'économie de la connaissance ».

Cette étude s'est proposée d'évaluer le niveau d'insertion des régions du Maroc dans l'économie de la connaissance à travers l'estimation et l'appréciation d'une batterie d'indicateurs couvrant les quatre piliers fondamentaux de l'économie de la connaissance. L'objectif recherché de cette analyse est d'apprécier les potentialités et les gaps à rattraper des régions marocaines à même de leur permettre d'accéder à de nouveaux paliers de croissance générateurs d'emplois décents, à assurer une meilleure valorisation de leurs richesses, et d'asseoir les bases d'un développement territorial équilibré.

### 1.3. Problématique de l'emploi au Maroc

Au cours de l'année 2014, plusieurs travaux en relation avec la problématique de l'emploi ont été réalisés afin de cerner cette problématique en présentant les efforts déployés pour la promotion de l'emploi qui ont permis de ramener le taux de chômage aux alentours de 9%.

Les principales conclusions de ces réflexions<sup>2</sup> révèlent que le Maroc est appelé à réaliser des niveaux de croissance économique plus élevés que par le passé en vue de réduire de manière significative le taux de chômage. Certes, cette croissance est nécessaire mais n'est pas suffisante pour que les opportunités d'emploi soient accessibles à toutes les catégories de la population et que cette croissance génère un bien-être partagé. Pour y parvenir, il faudrait que la croissance soit inclusive en respectant les conditions suivantes : (i) une croissance suffisamment élevée pour résorber de façon durable le chômage ; (ii) une implication des acteurs, en particulier les plus démunis, dans la dynamique de production et ; (iii) une amélioration des capacités, des chances et des aptitudes de toutes les catégories de la population à l'accès aux opportunités de cette croissance et aux emplois qu'elle génère, notamment, à travers un système d'intermédiation clair et transparent assurant l'égalité des chances.

D'autres réflexions ont été menées afin de réunir les conditions nécessaires à la dynamisation de l'emploi et de donner un nouveau souffle aux dispositifs publics de lutte contre le chômage des jeunes. Il s'agit, notamment, de la recherche d'une inflexion significative du modèle de croissance économique, de la relation entre la croissance et l'emploi et de la réforme du système d'éducation.

La notion du travail décent a fait, aussi, l'objet d'une note conceptuelle permettant de bien définir ses composantes et sa mesure. Elle se réfère à la possibilité pour chaque femme et homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

---

<sup>2</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

Une première analyse des indicateurs du travail décent au cours des dix dernières années identifie les principaux problèmes rencontrés concernant l'étendue de la couverture des indicateurs (nationale/urbaine seulement). D'autres disparités se rapportent à la difficulté de collecte et aux sources de données, rendant difficile l'analyse et le suivi de la problématique de l'emploi décent au Maroc.

Néanmoins, le problème majeur demeure de loin l'absence de données nationales représentatives pour certaines composantes du travail décent qui sont calculées à partir des données des registres administratifs, notamment, les indicateurs des thèmes de la sécurité de l'environnement de travail (inspection du travail), de la sécurité sociale et du dialogue social. Dans ce sens, le Bureau International du Travail recommande d'inclure des questions appropriées à ces thèmes dans les enquêtes ménage nationales, et plus particulièrement dans les enquêtes emploi. En effet, des données relatives à la syndicalisation ou à la couverture sociale produites par des enquêtes peuvent compléter les données des registres administratifs.

Par ailleurs, un intérêt particulier a été consacré à l'évaluation du code du travail qui nécessite une lecture minutieuse pour une meilleure application des dispositions de la Constitution, en matière des droits essentiels du travail, à savoir, notamment, la liberté syndicale, la promotion de la consultation collective et la législation du droit de grève et du droit au travail.

En outre la DEPF a été fortement impliquée dans le processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), qui vise l'élaboration d'une vision globale de la question de l'emploi. La première partie de cette étude relative au diagnostic de la situation de l'emploi au Maroc a été réalisée. Ce diagnostic a montré que la situation du marché du travail est incompatible avec les objectifs de développement du pays et exige le passage d'une logique de programmes d'emploi limités vers une nouvelle vision de l'action publique dans le domaine de l'emploi. Il a permis, également, d'identifier des objectifs stratégiques à l'horizon 2025 qui rompent avec la situation actuelle et favorisent une dynamique volontaire de création d'emplois productifs et décents.

#### 1.4. Compétitivité économique

La compétitivité et l'attractivité de l'économie nationale restent une préoccupation prioritaire et constante de la Direction. Ainsi, plusieurs travaux ont-ils été réalisés, ayant trait, tant à la compétitivité structurelle et sectorielle des exportations marocaines, qu'à la compétitivité-coût, tout en assurant un système de veille à travers des indicateurs de compétitivité et d'attractivité, et ce, dans l'objectif de tirer les meilleurs enseignements quant aux politiques économiques et commerciales.

##### 1.4.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure

###### *Compétitivité structurelle des exportations marocaines*<sup>3</sup>

Afin d'expliquer l'origine des gains ou pertes de la part de marché globale et sectorielle du Maroc, la DEPF a procédé à la décomposition de la variation de la part de marché du Maroc selon la méthode « Constant Market Share Analysis ». Cette démarche a révélé que l'effet compétitivité a joué un rôle important dans la légère hausse de la part de marché du Maroc au cours de la période 2007-2012. Ce gain de compétitivité masque, toutefois, un effet de spécialisation géographique défavorable. L'effet compétitivité est expliqué, d'une part, par une amélioration de la compétitivité-prix (dépréciation du taux de change effectif réel) et, d'autre part,

---

<sup>3</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

par une décélération du rythme de croissance du coût unitaire de la main-d'œuvre. Par ailleurs, l'examen de l'évolution de la structure sectorielle de la part de marché à l'export du Maroc, entre 2000 et 2012, fait ressortir des secteurs en déclin tel que textile-habillement et l'agroalimentaire, et d'autres ayant gagné des parts de marché comme l'aéronautique, l'automobile et l'électrique.

### ***Compétitivité-coût***

La DEPF a réalisé une note relative au positionnement du Maroc en matière de compétitivité énergétique. Cette note a analysé la compétitivité d'un échantillon de pays en matière de tarification et d'efficacité énergétique, afin d'évaluer la performance énergétique sous l'angle de la durabilité environnementale. La note a présenté, également, les principaux résultats dégagés au niveau mondial tels qu'ils ressortent du dernier rapport du World Economic Forum, et a examiné la position du Maroc au niveau de certains indicateurs et par rapport à la région MENA.

L'analyse a révélé que le secteur énergétique au Maroc reste compétitif au niveau de la région MENA en matière de diversification du mix énergétique (pour la production électrique), de niveau de subventions accordées, d'intensité énergétique et de durabilité environnementale, quoique davantage d'efforts devraient être mobilisés pour permettre un meilleur positionnement du Maroc au niveau mondial et pour réduire la contribution des énergies fossiles dans la consommation énergétique nationale.

### ***Suivi des indicateurs de performance du commerce extérieur et de l'évolution du taux de change***

La DEPF a poursuivi la mise à jour annuelle des indicateurs de performance de la compétitivité extérieure du Maroc et d'un échantillon de pays concurrents. Les résultats montrent que le Maroc a vu progresser le taux d'ouverture de son économie, passant de 51,2% en 2000 à 64,7% en 2013. Cependant, sa part de marché mondiale au cours des dernières années n'a enregistré qu'une légère amélioration et reste faible (0,11%), comparée à ses principaux concurrents pénalisée en cela par la faible diversification de son offre exportable et sa forte concentration sur quelques marchés.

De même, la Direction a poursuivi sa veille sur l'évolution du taux de change du dirham face aux principales devises et ses conséquences sur le commerce extérieur du Maroc. Au cours de l'année 2013, le renforcement de l'euro aurait engendré, toutes choses égales par ailleurs, un allègement du déficit commercial du Maroc d'environ 2,8 milliards de dirhams, expliqué par une baisse des importations d'environ 4,2 milliards de dirhams et une diminution des exportations de 1,4 milliard de dirhams. Les produits d'énergie et de lubrifiants contribuent à hauteur de 80% à l'écart global induit par la variation du taux de change.

#### **1.4.2. Positionnement et attractivité du Maroc au niveau international<sup>4</sup>**

Au cours de l'année 2014, il a été procédé à l'analyse du positionnement du Maroc en matière de compétitivité et attractivité selon un certain nombre de rapports internationaux. Ainsi la DEPF a acté les progrès soulevés par ses rapports en matière de réformes. Autant cela interpelle un effort de recommandations sur la continuité des réformes de nouvelles générations. La capacité de propositions de la Direction en a été enrichie et les recommandations évoquées dans le Rapport Economique et Financier (REF) accompagnant le Projet de Loi de Finances s'en sont inspirées.

---

<sup>4</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

En effet, selon le rapport intitulé « The Global Competitiveness Report 2014-2015 » du Forum Economique Mondial, le Maroc a gagné 5 rangs, passant de la 77ème à la 72ème position sur 144 pays, en lien, notamment, avec la réduction du déficit budgétaire, ainsi qu'aux progrès enregistrés au niveau de l'enseignement primaire et de l'innovation.

D'après le rapport de la Banque Mondiale « Doing Business 2015 », le Maroc a amélioré son score à 65,1% par rapport aux meilleures performances mondiales. Il est, ainsi, proche des meilleures performances mondiales, principalement au niveau de la « création d'entreprise » (90,33%), du « commerce transfrontalier » (84,64%) et de « l'octroi de permis de construire » (77,89%), comme en attestent leurs classements respectifs aux 54ème, 31ème et 54ème positions. La principale réforme prise en compte dans le rapport concerne la réduction du nombre de documents d'exportation au niveau de l'indicateur « commerce transfrontalier ».

Par ailleurs, suite à la publication du rapport sur « l'indice de liberté économique 2014 » par l'Institut américain « The Heritage Foundation » la DEPF a tenu une réunion avec les représentants de la Fondation, le 18 juin 2014, pour discuter des résultats du rapport. Ainsi, une note a été élaborée, par la DEPF, afin de renseigner la dite Fondation sur les performances de l'économie marocaine et sur les évolutions récentes en matière de liberté économique au Maroc. La prise en compte de ces éléments par la Fondation devrait servir à mieux évaluer notre positionnement dans l'édition 2015 du rapport sur l'Indice de Liberté Economique.

Selon le dernier rapport de la CNUCED « World Investment Report 2014 », le Maroc a reçu 3,4 milliards de dollars d'investissements étrangers en 2013, en hausse de 23% par rapport à 2012. Notre pays enregistre, ainsi, une croissance record, au moment où les flux d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique du Nord ont reculé de 7%, suite aux tensions politiques et sociales persistantes dans la région. On relèvera, également, que sur le plan sectoriel, les industries manufacturières (39% du total des IDE) ont été les plus attractives en 2013, enregistrant une hausse de 88% par rapport à 2012.

## **2. Contribution à l'évaluation des politiques publiques**

### **2.1. Contribution à l'évaluation des politiques sectorielles**

Au cours de l'année 2014, plusieurs travaux ont été menés au niveau de l'évaluation des politiques sectorielles couvrant différents projets publics et politiques sectorielles. Ces travaux ont porté sur les problèmes qui entravent la mise en œuvre de certaines politiques sectorielles avec un essai d'évaluation à mi-parcours de ces stratégies.

#### **2.1.1. Activités primaires**

Au niveau des activités primaires, la DEPF a approfondi l'analyse et l'évaluation de certaines problématiques sectorielles entamée au cours de ces dernières années à l'instar de *l'analyse de la performance et de la compétitivité des exportations du secteur agroalimentaire marocain*. L'approfondissement de cette analyse a permis de dégager des enseignements précieux alimentant, ainsi, le débat autour des potentialités et des contraintes de ce secteur stratégique, en particulier, après sa large diffusion. L'étude menée par la DEPF sur le secteur agroalimentaire, a permis d'analyser en profondeur les performances et la compétitivité des exportations des principales filières agricoles et agro-industrielles, à savoir les tomates, les agrumes, l'huile d'olives et les conserves d'olives. Dans ce cadre, il a été procédé à une analyse fine du poids économique et social de ces filières, des enjeux de leur chaîne de valeur, de leur performances et compétitivité à l'export (structure et dynamique des exportations par marché et

positionnement du Maroc par rapport à ses principaux concurrents), ainsi que des perspectives de leur développement, notamment, dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Enfin, des mesures et des pistes de réflexion visant à renforcer la compétitivité et le positionnement à l'international des filières en question ont été émises portant, en particulier, sur la diversification de l'offre et des débouchés à l'export, l'adaptation de la politique d'accompagnement en faveur du développement de la logistique à l'export, la promotion des investissements dans la recherche & innovation, l'adaptation de la qualité des produits transformés d'origine végétale aux standards internationaux qui demeure incontournable pour des filières à haute valeur ajoutée à l'instar des produits oléicoles, le renforcement du rôle des agropoles qui permettent aux opérateurs agricoles et agro-industriels d'accéder à des outils modernes d'exploitation agricole et de valorisation de leurs productions ainsi que l'amélioration de l'efficacité de l'aval de la chaîne de valeur des filières agroalimentaires, notamment, au niveau du maillon de distribution et de commercialisation au niveau intérieur.

Par ailleurs, et en vue d'approfondir l'analyse sur les potentialités sectorielles à l'export, la Direction a analysé **le potentiel du secteur agroalimentaire marocain sur le marché africain**. Pour cela, il a été procédé à l'analyse de la position de l'Afrique dans le marché mondial de l'agroalimentaire et des exportations marocaines de produits agroalimentaires vers l'Afrique (évolution des exportations par pays africain et par produit, dynamique des exportations par région et par marché). L'étude a mis l'accent sur l'analyse du positionnement du Maroc par rapport aux pays concurrents sur ce marché (principaux pays africains importateurs, parts de marchés du Maroc et des principaux pays fournisseurs de l'Afrique). La note a, également, mis en lumière les principales opportunités et contraintes qui se présentent face au développement des exportations agroalimentaires marocaines sur le marché africain.

Enfin, cette étude a proposé des pistes de réflexion pour un meilleur positionnement du secteur agroalimentaire marocain sur le marché africain et portant, notamment, sur le ciblage des partenaires commerciaux prioritaires en fonction des potentialités de leurs marchés, l'amélioration du cadre juridique et réglementaire des accords de commerce et d'investissement conclus avec les pays de cette région, l'adaptation de l'offre agroalimentaire marocaine aux spécificités de ces pays, le renforcement de la logistique commerciale liant notre pays à ses partenaires africains et la coordination des stratégies d'action des pouvoirs publics avec les opérateurs privés.

En outre, et dans le sillage de l'ancrage africain, l'étude intitulée « **Les produits halieutiques marocains : quelles opportunités sur le marché africain ?** » a tenté de contribuer au réajustement de la stratégie de positionnement des exportations marocaines sur ce marché à fort potentiel où la concurrence devient de plus en plus acerbée. Pour ce faire, cette étude a permis d'analyser le potentiel qui s'offre aux produits halieutiques marocains sur ce marché dynamique afin d'identifier les marges de progression dont dispose le Maroc en matière d'exportation aussi bien au niveau des catégories de produits qu'au niveau des marchés.

Ce travail a, également, mis en lumière les atouts et les contraintes au développement des exportations marocaines des produits halieutiques sur les marchés africains. De même, des mesures à mettre en place pour permettre au Maroc de tirer pleinement profit des opportunités de croissance offertes sur le continent africain ont été proposées concernant, en particulier, l'ajustement de la politique commerciale nationale d'exportation et des actions à entreprendre pour faire émerger une stratégie cohérente spécifique pour l'Afrique, l'exploitation des possibilités de diversification des exportations à travers une augmentation des exportations de produits traditionnels vers de nouveaux marchés non encore explorés (exemple : conserve de sardine sur l'Afrique du Sud), l'amélioration des infrastructures commerciales à travers de nouvelles

connexions terrestres et surtout maritimes entre le Maroc et les pays d'Afrique ainsi que la promotion du commerce intra-africain à travers le renforcement de l'application des accords commerciaux régionaux existants.

### 2.1.2. Activités secondaires

Dans le cadre de l'analyse du positionnement du Maroc sur les chaînes de valeur mondiales(CVM), une étude portant sur *le secteur automobile* en tant que métier mondial favorisant l'insertion de notre pays dans les CVM et les spécialisations à plus forte valeur ajoutée a été réalisée. Dans ce cadre, et suite à une analyse approfondie de la nouvelle donne du secteur et de ses mutations au niveau mondial qui montre un basculement de la demande et de l'offre vers les zones émergentes, cette étude a mis l'accent sur la situation du secteur sur le plan national (performances, analyse de l'offre, ...) permettant de s'arrêter sur l'essor spectaculaire qu'a connu ce secteur avec des exportations qui ont dépassé 40 milliards de dirhams en 2014, le hissant ainsi au premier rang des activités à l'export (devant le phosphate et dérivés). Cette étude a, également, mis en exergue le positionnement du secteur dans la carte automobile mondial avec une part de marché africain qui a atteint 35% en 2014 contre seulement 5% en 2003. Elle s'est, également, arrêtée sur les fondements et facteurs clés du fort dynamisme de cette industrie succès s'articulant, notamment, autour d'une logistique performante (Port Tanger-Med, autoroutes...), d'une offre de formation conçue autour de Partenariat Public Privé, des plateformes industrielles de nouvelle génération et d'un appui public à l'investissement sous différentes formes (foncier, fiscal, financement...). En outre, la note a identifié les défis qui restent à relever pour le développement d'une offre automobile nationale compétitive et mieux intégrée dans la CVM, notamment, en termes d'intégration industrielle, de logistique, de diversification des marchés à l'export, de renforcement de la qualification des ressources humaines...

Dans le cadre de l'évaluation des performances structurelles des secteurs stratégiques de l'économie marocaine, une étude consacrée à *l'analyse des mutations profondes du secteur des phosphates et ses perspectives*<sup>5</sup> a été réalisée. Le choix de cette thématique a été dicté par l'importance des changements en profondeur que connaît ce secteur stratégique au cours de ces dernières années et la nécessité de les éclairer. Dans ce sens, l'étude a mis en relief les efforts déployés par le Groupe OCP visant à consolider son leadership sur le marché mondial avec comme objectif d'atteindre 40% de la part de marché mondial des engrais contre 21% actuellement et qui s'inscrit dans le choix stratégique d'une meilleure valorisation du phosphate roche (la part des dérivés de phosphate est passée à 76% des exportations globales de l'OCP, en valeur, en 2013 contre moins de 65% en 1998). Ce repositionnement stratégique vise, également, à tirer profit du dynamisme de la demande mondiale (+3% par an à l'horizon 2020), tirée principalement par les grandes puissances émergentes avec une perspective prometteuse de développement sur le continent africain.

### 2.1.3. Activités tertiaires

Au niveau des activités tertiaires, les travaux réalisés ont tenté d'apporter des éclairages sur les avancées et les gaps à rattraper au niveau de certaines stratégies structurantes, en l'occurrence le plan Rawaj et la stratégie de l'offshoring. Les travaux ont, également, porté sur l'analyse des opportunités de développement et les relais de croissance de certains secteurs de service d'importance majeure pour notre économie à l'instar des télécoms (4G), et du tourisme (tourisme interne). Les secteurs supports ont, également, été approchés, en particulier dans leur volet maritime eu égard à son poids dans le commerce extérieur.

---

<sup>5</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

Sur le volet analyse des opportunités sectorielles de développement, l'étude « Déploiement de la téléphonie mobile de 4ème génération au Maroc » a tenté d'apprécier les effets attendus de son déploiement. Pour ce faire, l'étude a décrit les différentes tendances du secteur du mobile en général et de la 4G en particulier à l'échelle mondiale en examinant les expériences étrangères avérées en la matière. A la lumière de l'analyse nationale et internationale, les enjeux et les opportunités à saisir quant au déploiement de la 4G ont été relatés et des recommandations à même d'assurer la réussite de ce saut technologique ont été émises. Il s'agit, à juste titre, la nécessité d'assurer la mutualisation des réseaux à très haut débit mobile, de garantir l'aménagement numérique des territoires, d'accélérer le développement et l'usage des services e-gov via le m-GOV, de renforcer le développement de nouveaux services de m-commerce, d'assurer la sécurité des transactions pour un développement de l'usage des services TIC...

Dans le sillage de l'évaluation des stratégies sectorielles, une étude portant sur *la modernisation du secteur du commerce et de la distribution* a mis en relief le rôle et le poids économique et social du secteur du commerce et de la distribution en passant en revue les principaux axes de la stratégie nationale pour le développement et la modernisation du secteur. L'accent a, également, été mis sur l'évaluation à mi-parcours 2008-2012 de la vision Rawaj 2020 qui a permis de mettre en relief les avancées (composante commerce de proximité) mais surtout les dysfonctionnements et le retard accusé dans l'opérationnalisation des axes structurants de la stratégie (ZAC...). En outre, l'étude a exploré les opportunités offertes au niveau international par le développement de nouveaux concepts commerciaux (Développement de Marque De Distributeurs (MDD), internationalisation de la grande distribution...).

De même, *la stratégie de l'offshoring* a fait l'objet d'une évaluation qui a tenté d'interroger les moyens consentis et les résultats atteints à mi-parcours, notamment, au regard de la dynamique actuelle du marché de l'offshoring qui diffère sensiblement de la trajectoire tracée au moment de l'élaboration de l'offre Maroc et à la lumière des changements conjoncturels et structurels que connaît le secteur. Sur le plan structurel, l'étude a fait ressortir une forte concentration sur le marché de l'UE qui représente 90% des exportations du secteur en 2013 et plus particulièrement sur le marché français (82% pour les centres d'appels et le BPOO et 73% pour l'ITTO). De même, ce secteur n'arrive pas à se positionner dans le segment du BPO captif qui représente un fort potentiel de développement. L'étude a, enfin, tenté d'explorer les relais de croissance et les nouveaux leviers à activer pour dynamiser ce métier mondial du Maroc portant, notamment, sur l'amélioration des taux de remplissage des P2I, la diversification des marchés, l'adéquation entre les formations et les besoins du secteur, la mise en place d'un système de veille.

En tant que levier de croissance pour le secteur touristique, *le tourisme interne* a fait l'objet d'une étude qui a mis en exergue son rôle incontestable dans la diversification du portefeuille clients, surtout en période de crise et sa contribution précieuse dans le développement socio-économique régionale. Le tourisme interne représente, en effet, le tiers des flux touristiques et se trouve à l'origine de près du quart des nuitées enregistrées au Maroc.

L'étude et sur la base d'une analyse approfondie de quelques expériences étrangères, de son comportement structurelle au niveau national et régional et les programmes mis en place pour son développement, a débouché sur des recommandations pratiques susceptibles de contribuer à l'amélioration du positionnement du Maroc sur ce segment touristique. Il s'agit, notamment, de la mise en place d'un dispositif d'appui financier alimenté par les contributions de l'Etat, des entreprises et des salariés du secteur public et privé, de l'intensification de la campagne de promotion de l'offre destinée aux touristes locaux, du renforcement des résidences hôtelières qui représentent une part qui ne dépasse pas 8,2% de la capacité litère globale au Maroc, du



développement de lignes aériennes intérieures, du réaménagement du calendrier des vacances scolaires...

Quant au volet relatif aux secteurs d'appui, une étude a été consacrée au *transport maritime de marchandises au Maroc* considéré comme étant un secteur stratégique pour l'économie marocaine, dans la mesure où plus de 95% du commerce extérieur marocain transite par voie maritime. Ainsi, et après avoir analysé en profondeur l'évolution de la demande du transport maritime du fret au Maroc et illustré les principaux facteurs qui impactent le trafic maritime, l'étude s'est attelée à décrypter l'offre du transport maritime du fret mettant en exergue l'importance de l'infrastructure du transport maritime ainsi que l'effort déployé afin de faire du Maroc un hub portuaire de la région euro-méditerranéenne.

L'étude a, également, analysé l'état des lieux de la flotte maritime marocaine et son évolution structurelle permettant de constater le déclin drastique de la contribution de la flotte nationale au commerce extérieur. Des propositions ont été, in fine, émises visant à lever les contraintes et les goulots d'étranglement de ce secteur portant, notamment, sur la nécessité de réviser le cadre juridique, réglementaire et institutionnel, d'encourager l'émergence de services de réparation voire de construction navale en plus, de l'ensemble des services connexes (financement, assurances, gestion technique, gestion de ressources humaines, ...), de l'implication du secteur bancaire et financier afin de créer de nouveaux produits dédiés...

## 2.2. Contribution à l'évaluation des politiques sociales

La DEPF a veillé, durant l'année 2014 à l'approfondissement de ses analyses concernant l'évaluation des politiques sociales et au suivi de la mise en œuvre de la Budgétisation sensible au genre.

### 2.2.1. Analyse de l'impact des politiques sociales

Les travaux réalisés durant l'année 2014 en matière d'analyse de l'impact des politiques sociales ont concerné plusieurs aspects d'analyse des questions sociales avec une attention particulière accordée aux questions de la santé et de la protection sociale et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

#### *Santé et Protection sociale*

Le travail de la DEPF s'est prolongé, au cours de l'année 2014, pour traiter la problématique de la protection sociale des migrants dans le cadre du comité de pilotage de l'étude sur l'évaluation et l'extension de la protection sociale des travailleurs marocains à l'étranger.

Parmi les solutions proposées aux problèmes de protection sociale des MRE, il y a lieu de souligner l'amélioration des conventions bilatérales opérationnelles existantes, l'établissement d'autres conventions bilatérales avec les pays de migration où il n'existe pas de convention et pour le personnel détaché auprès des entreprises à l'étranger ainsi que la création d'une caisse de protection sociale pour les MRE à l'image de la caisse des français à l'étranger.

Une évaluation du régime RAMED, sous un prisme droit<sup>6</sup>, a été, également, élaborée en 2014 mettant ainsi l'accent sur la problématique de l'organisation et de l'accessibilité d'une offre de soins la plus large possible tant pour les populations couvertes que sur les situations pathologiques. Ce travail pose des questions sur la couverture maladie universelle signifie-t-elle

---

<sup>6</sup> Cf Rapport Genre 2015

l'accès aux soins dans leur universalité ? S'il faut effectivement octroyer un droit aux soins pour tous, ce droit peut-il concerner tous les soins ? En d'autres termes, la prise en charge par l'assurance maladie peut-elle s'étendre à tous les soins ? Autrement dit, peut-on parler au Maroc, d'une démocratie sanitaire ayant pour objet la reconnaissance et la précision de droit à la santé pour tous les Marocains ?

### ***Etude comparative sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)***

La question des OMD a retenu une attention particulière au niveau des travaux de la DEPF. Dans ce cadre, une analyse comparative des OMD a été menée et porte sur les avancées du Maroc et son positionnement par rapport aux réalisations d'un échantillon de 10 pays comparables. L'analyse porte aussi sur les priorités de développement de l'après-2015.

En effet, les différents indicateurs en liaison avec les OMD ont connu une évolution positive même si des variations ont été enregistrées en termes de vitesse de réalisation et de vitesse de convergence vers l'objectif de 2015. Par ailleurs, l'étude a exploité les différents résultats issus des consultations nationales organisées dans le cadre de la réflexion de l'après 2015 pour retracer les priorités de développement au Maroc.

Le travail réalisé au niveau des OMD pour le Maroc a permis de distinguer les objectifs déjà atteints, les cibles présentant de bonnes perspectives d'atteinte de l'objectif et les cibles nécessitant un effort supplémentaire pour l'atteinte des objectifs.

#### **2.2.2. Budgétisation Sensible au Genre**

### ***Suivi de l'intégration de l'égalité de genre et des droits humains dans les politiques publiques***

La DEPF a, également, contribué, au cours de l'année 2014, à la réalisation de plusieurs travaux consacrés à la prise en compte des droits humains dans les politiques publiques et ce, en étroite collaboration avec la Délégation Interministérielle des Droits de l'Homme. Les travaux ainsi, réalisés dans ce cadre, ont porté essentiellement sur la contribution au rapport mi-parcours sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen Périodique Universel (2012) et sur des fiches portant sur l'Etat d'avancement du respect des Droits de l'Homme en conformité avec les instruments internationaux des Droits de l'Homme ratifiés par le Maroc et particulièrement les droits des femmes.

De même, plusieurs travaux ont été réalisés au titre de l'année 2014 en relation avec le traitement de l'état d'avancement de l'intégration de l'égalité de genre dans les pratiques de programmation et de planification du Ministère de l'Economie et des Finances et ce, en réponse aux demandes de plusieurs structures dont le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social dans le cadre du Rapport Beijing +20 et le rapport sur l'état d'avancement des OMD (OMD3) et le suivi de la mise en œuvre du Plan Gouvernemental pour l'égalité (PGE)...

La DEPF a accompagné, également, les travaux de l'opérationnalisation du CE-BSG. Il s'agit, essentiellement, de l'organisation de réunions du comité technique du CE-BSG (DAAG, DB et ONU Femmes), l'élaboration d'un plan de travail du Centre, du budget du centre, des termes de références relatives aux équipes du CE-BSG, l'organisation d'atelier de formation au profit des départements ministériels, ainsi, que les ateliers d'échanges et de partage des connaissances en matière de la BSG.

## 2.3. Contribution à l'évaluation des politiques économiques et financières

### 2.3.1. Affinement des analyses au niveau des finances publiques

Les finances publiques se situent au cœur des préoccupations du Ministère et des analyses de la DEPF. Les thèmes traités en 2014 ont concerné principalement :

#### *Mutations structurelles et évolutions conjoncturelles des finances publiques<sup>7</sup>*

La Direction a procédé à l'analyse des mutations structurelles et des évolutions conjoncturelles des finances publiques ayant caractérisé le profil des finances de l'Etat tout en mettant en exergue les facteurs expliquant le comportement des recettes et des dépenses et une décomposition du solde budgétaire entre le solde structurel et le solde conjoncturel. En outre, la soutenabilité de la dette a été examinée à la lumière de l'évolution qu'a connue le déficit budgétaire.

Face à la baisse du rendement des recettes ordinaires, en liaison avec le recul des résultats fiscaux de certains contribuables et à l'amenuisement des recettes de privatisation, les pouvoirs publics ont mené depuis 2009 une politique budgétaire contra-cyclique qui s'est traduite par une augmentation du déficit budgétaire atteignant 7% en 2012.

Entre 2009 et 2012, la tendance à la hausse du déficit budgétaire est attribuable, à l'augmentation du déficit structurel et à la baisse de l'excédent conjoncturel. L'augmentation du déficit structurel a été plus prononcée en 2011 et 2012 et ce, en raison de la persistance du poids des subventions, qui a été alourdi sous l'effet de l'envolée des cours mondiaux des produits énergétiques et des dépenses salariales, parallèlement à la volonté de poursuivre l'effort d'investissement et au comportement modéré des recettes. L'année 2013 a été marquée par un retournement de situation, le déficit budgétaire (hors privatisation) a enregistré une baisse de 2,2 point du PIB, imputable en premier lieu à une amélioration du solde structurel et, dans une moindre mesure, à l'effet positif de la conjoncture.

Cette atténuation du déficit est particulièrement attribuable aux efforts déployés pour contenir la charge de compensation et à la rigueur imposée à l'exécution des dépenses d'investissement et ce, dans un contexte de faible rendement des recettes fiscales. En outre, des efforts intensifs ont été menés pour mobiliser des dons, notamment, en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

#### *Contribution à l'évaluation de l'impact budgétaire des dépenses fiscales*

Dans le cadre de la contribution de la DEPF à l'élaboration du rapport sur les dépenses fiscales accompagnant le Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2015, il a été procédé à une évaluation de l'impact budgétaire des dépenses fiscales relatives à l'exonération sans droit à déduction de certains produits ou opérations figurant dans l'article 91 du Code Général des Impôts.

#### *Principales mesures fiscales par année et par objectif*

La DEPF a poursuivi, durant l'année 2014, son analyse des principales mesures fiscales prises par année et par objectif de politique fiscale en introduisant les principales mesures fiscales prises dans le cadre de la Loi de Finances 2014. Ce travail met en exergue les différentes mesures

---

<sup>7</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

prises dans le cadre des Lois de Finances de 2001 à 2014 visant la simplification et l'harmonisation du système fiscal, l'élargissement de l'assiette, l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, la promotion des secteurs prioritaires et de l'investissement et la réalisation d'objectifs sociaux.

### 2.3.2. Secteur financier<sup>8</sup>

S'agissant du volet financier, la DEPF s'est prêtée au traitement de plusieurs thématiques. Il s'agit entre autres des questions relatives :

#### ***Financement bancaire du Trésor***

Ce travail a pour objet d'apporter un éclairage sur les facteurs susceptibles d'influencer les stratégies de placement et les arbitrages qu'effectuent les banques entre les différents actifs, en se focalisant sur les raisons qui expliquent l'orientation de leur choix en faveur des placements en bons du Trésor.

L'étude a montré que l'évolution récente de la réglementation bancaire, dans un contexte marqué par l'atonie de la demande de crédit et l'évolution des risques qui lui sont associés, a imposé de nouvelles normes en matière de détentions des actifs liquides. Les banques utilisent de plus en plus les bons du Trésor comme source potentielle de liquidité, ce qui peut être observé au niveau de la structure de portefeuille des bons du Trésor détenus par les banques. En effet, la part des bons du Trésor détenue par les banques pour des besoins de trésorerie (titres de placement et de transactions) est passée de 55,4% en 2008 à 72,3% en 2011 pour atteindre 77% en 2012, alors que celle détenue pour le motif d'investissement est passée de 44,6% en 2008 à 27,6% en 2012. Par ailleurs, l'accroissement des placements des banques en bons du Trésor est fortement corrélé à l'augmentation de leur besoins de refinancement, auprès de Bank Al- Maghrib car les bons du Trésor figurent parmi les supports de garantie éligibles au refinancement de Bank Al Maghrib. Par conséquent, leur rendement n'explique que partiellement ces choix.

#### ***Mobilisation de l'épargne : état des lieux et perspectives***

Cette note rappelle que la réalisation d'une croissance forte et durable nécessite un financement efficace de l'économie. Ce financement requiert, en particulier, une épargne longue pour financer en dettes et en fonds propres les acteurs économiques. Alors que l'épargne se situe à un niveau élevé au Maroc, en comparaison avec certains pays concurrents, son allocation n'est pas la plus utile à l'économie. Le taux d'épargne financière des ménages a baissé pour se situer à 13,3% en 2012 après avoir atteint 15,9% en 2011. Cette note a montré que, malgré les réformes adoptées et les incitations introduites, dans le cadre des lois de Finances 2011, 2012 et 2013, pour encourager l'épargne du long terme, l'épargne des ménages demeure fortement orientée vers l'achat de l'immobilier. En effet, les investissements en logement ont continué de capter plus de 98% des flux d'épargne des ménages en 2012. La note conclue que le développement de l'épargne du long terme demeure tributaire de l'amélioration des fondamentaux de l'économie et de la hausse de la productivité au sein des entreprises, et ce pour favoriser la valorisation du capital productif et, par ricochet, sa rentabilité, condition sine qua non pour augmenter l'épargne et susciter l'attractivité des épargnants du long terme.

---

<sup>8</sup> Cf Rapport Economique et Financier 2015

## *Évolution de l'endettement des entreprises : Facteurs explicatifs.*

Cette note constate que, les concours des établissements de crédit aux entreprises sont sur une trajectoire descendante depuis 2008 et essaye d'apporter quelques éléments d'explication. Ce ralentissement s'est amorcé depuis et s'est poursuivi régulièrement pour affecter en 2013, particulièrement, les crédits de trésorerie et les crédits à l'équipement. Ventilée par branche d'activité, la baisse enregistrée a touché particulièrement les secteurs des industries manufacturières et des hôtels et restaurants. L'évolution des encours de crédit traduit ex post le résultat de la rencontre de l'offre et la demande de crédit et le recours aux données de l'enquête de conjoncture industrielle de Bank Al Maghrib a permis de cerner partiellement les facteurs ayant influencé l'une comme l'autre.

A la lumière des critères d'appréciation mis en exergue dans cette note, on peut avancer que la baisse de la demande de crédit a contribué davantage au repli de l'endettement des sociétés non financières, et ce en raison principalement du choc subi sur l'activité des entreprises et les perspectives d'évolution de leurs profits. Par ailleurs, il n'existe pas d'indications claires sur l'existence d'un rationnement de l'offre de crédit de la part des banques et encore moins de son ampleur. Par ailleurs, l'analyse de la structure financière des sociétés non financières cotées à la bourse de Casablanca a montré que dans un contexte de baisse de marge, le recours à l'effet de levier semble moins pertinent, même si les conditions de financement demeurent accommodantes. Face à cette situation, les mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir le redémarrage du crédit en faveur des entreprises se sont révélées d'une efficacité limitée. En effet, l'efficacité des mesures proposées devrait être analysée à la lumière de leur portée à faire redémarrer l'activité du crédit aux entreprises en touchant l'ensemble des secteurs concernés par le ralentissement.

## *Les résultats récents du secteur bancaire et les perspectives de financement bancaire de l'économie*

Cette note fait le point sur les performances récentes des banques, analyse les facteurs à l'origine de leur évolution et leur rentabilité, rappelle succinctement les contraintes auxquelles sont exposées et les stratégies qu'elles adoptent pour y faire face.

La note constate que les banques marocaines affichent à la fin de l'année 2013 une baisse de leur rentabilité. Le taux de rendement des fonds propres s'est situé à 10,6% en 2013 contre une moyenne de 16,7% entre 2007 et 2010. Pour restaurer leurs marges, les grandes institutions bancaires commencent à déployer des stratégies de restructuration ou de développement pour rechercher de nouveaux relais de croissance et de nouvelles sources de revenus. La levée de fonds sur le marché local et international ainsi que le recours à la titrisation pour améliorer leur profil de liquidité et alléger leurs bilans sont parmi les solutions déployées par les institutions de crédit.

La note conclut qu'au moment où le cadre réglementaire régissant l'activité des banques au Maroc se prépare à une profonde réforme à travers la révision de la loi bancaire et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de Bâle III, les sources d'incertitudes sur les résultats des banques demeurent nombreuses, ce qui nécessite une forte vigilance sur le degré de sensibilité de leurs bénéfices aux risques de l'évolution de la conjoncture macroéconomique. Ainsi, une analyse rigoureuse, à l'aide des indicateurs adéquats et des études approfondies sur la soutenabilité de leur activité et de leurs performances ainsi que les risques réels qu'elles encourent, s'impose avec acuité.

## *Évolution récente du marché boursier*

Dans le cadre du suivi de l'évolution du marché financier par la DEPF, cette note a eu pour objectif d'examiner la situation et l'évolution de l'activité du marché boursier au cours de l'année 2013. Elle a présenté succinctement l'évolution des principaux indicateurs du marché boursier au Maroc pour apprécier ensuite ses principales performances et tirer enfin quelques conclusions et enseignements.

La note constate que dans le sillage du mauvais comportement des indicateurs boursiers en 2013, le marché primaire et ses canaux de financement des entreprises par les fonds propres n'irriguent l'économie que dans de très faibles proportions au moment où les besoins de financement actuel et futur de l'économie demeurent très importants. Les flux de financement mobilisés s'orientent essentiellement vers l'intermédiation bancaire et l'immobilier, consacrant une structure de marché dominée par un nombre restreint des secteurs qui conditionnent sa dynamique mais qui demeurent faiblement représentés au niveau de la structure de l'économie nationale. Dans ce contexte, la relation entre les performances du marché boursier et les fondamentaux de l'économie au Maroc demeure très ambiguë ce qui risque d'altérer l'efficacité du marché et entraver son développement pour jouer le rôle qui lui est dévolu en matière d'allocation de l'épargne aux investissements productifs. Néanmoins, la note conclut que les contreperformances enregistrées, ne devraient pas occulter les développements réalisés sur le plan des réformes institutionnelles de ce marché ni les progrès constatés au niveau de son fonctionnement. Ces derniers permettent actuellement au Maroc de concevoir le financement de son économie selon les normes des économies des marchés financiers.

## *Analyse des évolutions récentes du marché monétaire et obligataire (bilan 2013).*

Cette note a pour objet le bilan du marché monétaire et obligataire en 2013. Il ressort de cette analyse qu'en dépit de l'amélioration des performances de l'économie nationale en 2013, en particulier sur le volet des finances publiques avec un allègement du déficit budgétaire, le marché monétaire se présente en 2013 chroniquement déficitaire avec un besoin de la liquidité bancaire qui s'est élevé à 68,4 milliards de dirhams après 64,5 milliards de dirhams à fin 2012.

Reflétant une situation de sous liquidité, le marché monétaire interbancaire est resté atone durant l'année 2013. Ainsi, le volume et l'encours moyens des échanges au jour le jour sur ce compartiment ont connu des baisses importantes.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a poursuivi sa politique monétaire accommodante. Ses interventions se sont concrétisées, notamment, par l'importance des opérations des avances sur appels d'offres. Pour préserver l'équilibre du marché et maintenir les taux à un niveau proche du taux directeur, la Banque Centrale est intervenue, également, à travers les autres opérations de prise de pension et les prêts garantis.

De sa part, le Trésor a réussi à mobiliser des fonds importants sur le marché monétaire. Ainsi, les volumes levés sur le marché primaire des adjudications ont atteint 168,2 milliards de dirhams au lieu de 120,3 milliards un an auparavant, soit une hausse de 39,8%. Le financement du Trésor sur ce marché s'est opéré dans des conditions marquées, globalement, par une tendance haussière des taux d'intérêt et par une accentuation de la demande des institutionnels sur le court terme.

En outre, le volume des émissions des obligations privées a enregistré une rupture avec la progression réalisée en 2012, passant de 19,20 milliards de dirhams à 7,01 milliards de dirhams en 2013. Ce repli est attribuable, en grande partie, au besoin de liquidité dont souffre le marché, à

l'absence d'émetteurs importants sur le marché primaire et aussi au renchérissement du coût de financement, en lien avec la hausse de la prime exigée par les investisseurs.

### *Les déterminants des dépôts bancaires*

Ce travail s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation financière des banques, dans un contexte marqué par une conjoncture économique et financière moins favorable chez les principaux partenaires du Maroc. Ce contexte a impacté négativement les ressources des banques, moyennant les canaux de transmission (demande extérieure adressée au Maroc, les recettes de voyages, les transferts des Marocains Résidents à l'Étranger et les IDE) et la persistance du renchérissement des prix des produits énergétiques et alimentaires sur les marchés internationaux. En effet, le besoin de la liquidité des banques a atteint 68,4 milliards de dirhams à fin 2013 au lieu de 5,6 milliards de dirhams à fin 2007.

Dans ce contexte cette analyse intervient pour examiner l'effet d'autres variables économiques et financières sur le niveau des dépôts des banques au Maroc. Les résultats de l'étude ont montré que l'accroissement des dépôts bancaires est déterminé à long terme, essentiellement, par la variation des crédits à l'économie. De même, le revenu national exerce un effet positif, mais demeure limité sur la dynamique à long terme des dépôts bancaires. L'étude économétrique a montré l'existence d'une relation négative, mais avec ampleur négligeable entre, d'une part, la variation des dépôts et, d'autre part, le niveau de l'indice Boursier MASI et de la base monétaire. Par ailleurs, le vecteur à correction d'erreur estimé fait apparaître que l'accélération des dépôts bancaires dépend, à court terme, de la dynamique des taux d'intérêt créditeurs retardée d'un trimestre bien que cet effet demeure, cependant, négligeable.

## **3. Cadrage macroéconomique et conjoncture**

### **3.1. Cadrage macroéconomique**

Le plan d'action opérationnel de la DEPF pour l'année 2014 a accordé une importance particulière à l'exercice de cadrage macroéconomique. Cet exercice a pris en considération non seulement les transformations structurelles de l'économie nationale observées au cours de ces dernières années et les orientations avancées dans la déclaration du Gouvernement, mais aussi le contexte d'évolution de la conjoncture nationale et internationale. De ce fait, plusieurs scénarii ont été élaborés afin d'apprécier au mieux le réalisme du scénario macroéconomique et les hypothèses sur lesquelles repose le projet de la Loi de Finances.

### **3.2. Suivi et analyse de la conjoncture internationale**

Dans une conjoncture régionale et internationale encore perturbée, la DEPF a assuré une veille rapprochée, une réactivité permanente aux différents retournements de la conjoncture internationale et a évalué l'impact sur l'économie nationale.

#### **3.2.1. L'environnement international et son impact sur l'économie nationale**

Ce volet porte, notamment, sur le suivi et l'analyse de l'évolution de l'environnement international, des tendances des marchés des produits de base, de la conjoncture financière internationale, ainsi que des perspectives économiques et financières internationales.

### *Environnement international*

La DEPF assure un suivi mensuel de l'évolution de la conjoncture économique et financière dans les principaux pôles de l'économie mondiale, à savoir les États-Unis, la zone euro,

le Japon, les grands pays émergents (BRICS, Turquie...), ainsi que dans la région MENA et l'Afrique subsaharienne. Une intention particulière est réservée à nos principaux partenaires de la zone euro, notamment, la France et l'Espagne. Les faits marquants de la conjoncture internationale font l'objet de focus sous forme d'encadrés. Ce travail englobe, également, un suivi de l'évolution des cours des principaux produits de base (pétrole, phosphates et dérivés, céréales, sucre) et de son impact sur l'économie nationale.

### *Marchés des produits de base*

Le suivi et l'analyse de l'évolution des marchés des matières premières ont fait l'objet de plusieurs investigations compte tenu de l'impact conséquent que génère l'évolution des cours internationaux sur les équilibres interne et externe de l'économie marocaine. Cet exercice permet de mieux comprendre le fonctionnement et les fondamentaux des marchés de produits de base et d'en déceler les perspectives à court et moyen terme.

Les travaux réalisés dans ce cadre montrent une poursuite de la tendance baissière des cours des produits de base en 2014, dans un contexte marqué par une offre mondiale abondante, une demande faible et un dollar plus fort. Ainsi, les prix du pétrole ont chuté de moitié depuis leur pic de juin 2014, passant sous 60 dollars le baril fin décembre. Ce contre-choc pétrolier profite aux économies des pays importateurs, comme le Maroc dont la facture énergétique et les dépenses de compensation ont enregistré des baisses respectives de 10% et de 21,5% en 2014.

### *Conjoncture financière internationale*

Le suivi de l'évolution de la conjoncture financière internationale renseigne sur les différents compartiments des marchés financiers internationaux (boursiers, obligataires, monétaires, des changes, des matières premières, des produits dérivés,...). Il informe, également, sur les dernières orientations des politiques monétaires des grandes banques centrales et de leur impact sur la liquidité internationale, sur les mouvements des capitaux, sur l'évolution des taux de change et, in fine, sur la compétitivité extérieure (variation des prix relatifs),...

Le suivi de la conjoncture financière internationale permet de dégager des enseignements utiles pour l'économie marocaine, notamment, en matière des taux de change, des conditions de financement sur le marché international ainsi que de l'évaluation du risque souverain.

Le suivi de la conjoncture financière internationale fait état d'une baisse des spreads sur les obligations d'Etat marocaines, reflétant ainsi la confiance accrue des investisseurs étrangers dans l'économie marocaine, renforcée par la ligne de précaution et de liquidité (LPL) accordée par le FMI au Maroc et par le maintien de «l'investment grade» du Maroc (BBB-) par les principales agences de notation. Dans ce sillage, le Maroc a fait une nouvelle sortie sur le marché international, avec des émissions obligataires à des conditions avantageuses.

### *Perspectives économiques et financières internationales*

Le suivi régulier des perspectives économiques et financières internationales a fait l'objet de plusieurs fiches et notes relatant les prévisions de l'économie mondiale à court terme (pour les années 2014 et 2015) et à moyen terme (pour la période 2014-2018). L'exercice vise à présenter une lecture propre de l'évolution des perspectives de la croissance économique dans les principaux pôles de l'économie mondiale, avec une focalisation sur nos principaux partenaires de l'Europe, ainsi que des projections des cours du pétrole, des produits phosphatés et des principaux produits alimentaires (blé, sucre). Les risques, tant haussiers que baissiers, qui entourent le scénario central de la croissance mondiale sont, également, analysés.



Dans la dernière fiche consacrée aux « Perspectives de l'économie mondiale en 2014 et 2015 », on relève que la croissance économique mondiale devrait se redresser graduellement par les Etats-Unis, alors que la zone euro devrait poursuivre sa reprise modérée. La croissance reste solide dans les économies émergentes et en développement, grâce aux performances des pays de l'Asie émergente. Pour l'Afrique subsaharienne, les perspectives restent globalement bonnes mais varient d'un pays à l'autre. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord devrait enregistrer une reprise graduelle, avec des risques baissiers pour certains pays.

### 3.2.2. Intégration du Maroc à l'économie mondiale

Ce volet consiste en un suivi régulier des accords de libre-échange conclus par le Maroc, ainsi que de l'évolution des échanges avec les principaux partenaires du Maroc. Il s'agit d'examiner les progrès réalisés et d'explorer les opportunités offertes dans les relations économiques et financières entre le Maroc et ses principaux partenaires.

#### ***Relations Maroc-Afrique : l'ambition d'une « nouvelle frontière »***

Cette note se propose d'analyser les relations du Maroc avec les partenaires africains et d'identifier les opportunités pour le développement des échanges et des investissements.

La note montre une nette progression des échanges commerciaux du Maroc avec ces partenaires africains. Ainsi, les exportations marocaines vers les pays de l'Afrique subsaharienne ont été multipliées par plus de 5 en dix ans, représentant 6,3% des exportations totales du Maroc en 2013 contre 2,7% seulement en 2003. Le solde commercial, largement excédentaire depuis 2008, s'est nettement renforcé ces dernières années pour atteindre 8,9 milliards de dirhams en 2013. Par ailleurs, les investissements marocains en Afrique subsaharienne sont importants, représentant plus de la moitié du total des IDE marocains à l'étranger sur la période 2003-2013.

La note se propose, également, de suggérer quelques axes de coopération pouvant contribuer à rehausser le niveau actuel des relations bilatérales et permettre in fine à notre pays de retrouver sa position économique légitime sur le continent africain.

#### ***Point sur les relations économiques entre le Maroc et l'Union européenne***

Cette note présente une analyse de l'évolution des échanges commerciaux, des flux touristiques et d'investissements entre le Maroc et l'UE. Elle se propose, également, de retracer l'évolution de la coopération entre les deux parties, mettant en exergue les progrès réalisés en matière de mise en œuvre du Plan d'action et de concrétisation du Statut avancé.

L'Accord d'association entre le Maroc et l'UE, en vigueur depuis 2000, stipulant la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2012, a permis de consolider les échanges commerciaux et les flux d'investissements bilatéraux et d'élargir l'appui technique et financier de l'UE.

Ainsi, les échanges commerciaux avec l'UE ont atteint 303,5 milliards de dirhams en 2013, représentant 54% des échanges globaux du Maroc, dont 191 milliards de dirhams pour les importations (50%) et 112,5 pour les exportations (62%). En outre, les flux d'IDE en provenance de l'UE ont atteint 23,6 milliards de dirhams en 2013, en hausse de 23% par rapport à 2012, représentant 60% du total des IDE reçus par le Maroc.

L'ouverture de négociations en mars 2013 en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) vise à compléter le dispositif de libre-échange classique. Par ailleurs, le Maroc et l'UE ont entériné en décembre 2013, le nouveau plan d'action Maroc-UE

mettant en œuvre le statut avancé (2013-2017). Dans ce sillage, les deux parties ont signé, en novembre 2014, un protocole d'accord relatif au nouveau cadre unique d'appui 2014-2017 pour un budget indicatif de 728 à 890 millions d'euros.

### ***Point sur les relations Maroc-France : des échanges économiques denses et une coopération sectorielle diversifiée***

Cette note présente une analyse de l'évolution des relations bilatérales entre le Maroc et la France, notamment, des flux d'échanges commerciaux, d'investissements et de financements. Il retrace les différents aspects de la coopération sectorielle bilatérale qui est caractérisée par sa richesse et sa diversité. L'objectif est d'identifier les opportunités pour renforcer les investissements français au Maroc et pour développer les domaines du partenariat sectoriel.

Les échanges commerciaux du Maroc avec la France ont atteint 88,7 milliards de dirhams en 2013, représentant 15,7% des échanges globaux du Maroc contre près de 28% en 2000. La France a maintenu sa place de premier client du Maroc avec une part de plus de 21% en 2013, mais a été reléguée au rang de deuxième fournisseur avec une part de 13% (derrière l'Espagne).

Par ailleurs, la France reste le principal pays investisseur au Maroc, avec une part d'IDE de plus de 40% sur la période 2006-2013. En revanche, les recettes touristiques et les transferts des MRE en provenance de la France se sont essouffées, à cause de la forte montée du chômage. En termes de coopération financière, le Maroc reste le premier bénéficiaire du soutien du Groupe AFD qui s'engage à renforcer ses opérations de prêts "non souverains".

### ***Point sur les relations Maroc-Espagne : des échanges commerciaux croissants***

Cette note a pour objet de circonscrire l'évolution des relations économiques entre le Maroc et l'Espagne et de mettre en exergue les opportunités offertes en matière de développement de la coopération sectorielle et du partenariat décentralisé. La note conclue par la suggestion de quelques pistes de progrès, porteuses de nouvelles espérances pour ce partenariat stratégique pour les deux pays et pour les deux rives de la Méditerranée.

Les relations entre le Maroc et l'Espagne se développent de manière remarquable. Les échanges commerciaux avec l'Espagne se sont accrus de 11% en moyenne annuelle sur la période 2003-2013 pour atteindre 86,7 milliards de dirhams, représentant 15,3% des échanges totaux du Maroc contre 14,5% en 2003. L'Espagne est devenue le premier fournisseur du Maroc avec une part de 13,5% en 2013, devançant ainsi la France (13,0%). Les exportations marocaines vers l'Espagne ont rebondi de 15,5% en 2013 pour atteindre un record de 35,1 milliards de dirhams, soutenues par le redressement progressif de l'économie espagnole, après une crise sévère.

Signalons que d'importantes opportunités de renforcement du partenariat entre les deux pays existent, notamment, dans les secteurs de l'énergie solaire, de l'automobile et de la pêche.

### ***Intégration maghrébine***

Cette note met l'accent sur l'importance de la relance de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), surtout après les événements qu'a connus la région nord-africaine depuis l'année 2011 et la crise de la zone euro et son éventuel impact sur les pays de la région.

La note montre la faiblesse du commerce intra-maghrébin qui ne représente qu'environ 4% des échanges extérieurs de la région contre 24% pour l'ASEAN et 15% pour le MERCOSUR. Cette faiblesse s'explique, notamment, par la faible complémentarité des produits échangés par

les pays de la région, la forte similarité entre certaines économies (Maroc-Tunisie), l'insuffisance des infrastructures de transport, le partenariat peu développé entre les secteurs privés des pays concernés. En somme, la non concrétisation du projet de l'Union maghrébine a un coût important, estimé par plusieurs organismes entre 1% et 2% du PIB annuel des pays de la région. Toutefois, ce manque à gagner peut être atténué via le développement de partenariats gagnant-gagnant dans des secteurs prometteurs comme les phosphates et le gaz (production des engrais).

### ***Processus de coopération régionale en Méditerranée Occidentale : Dialogue 5+5***

Cette note s'attache à présenter certains aspects de l'initiative 5+5 et à mettre en exergue les avancées réalisées. Elle vise aussi à identifier les problèmes rencontrés et les axes de coopération sectorielle susceptibles de contribuer au renforcement de l'intégration régionale. Elle présente un ensemble de conclusions et recommandations.

Reposant sur la proximité de ses membres et son aptitude de compléter et enrichir les relations entre l'UE et le Maghreb et l'appui à l'intégration du Maghreb, le Dialogue 5+5 devient un outil pragmatique pour renforcer la coopération régionale dans la Méditerranée Occidentale.

#### **3.3. Suivi et analyse de la conjoncture nationale**

L'objectif de cet axe est de poursuivre l'élaboration de notes mensuelles de conjoncture, de mener un suivi régulier des indicateurs conjoncturels et d'élaborer les prévisions infra annuelles des valeurs ajoutées des différentes branches d'activité.

##### **3.3.1. Analyse conjoncturelle**

###### ***Note de conjoncture mensuelle***

La DEPF a poursuivi, lors de l'année 2014, son suivi et analyse de la conjoncture économique et financière nationale qui s'avère importante pour l'exercice d'élaboration et d'actualisation du cadre macroéconomique. Cette analyse consiste dans la collecte, le traitement et l'analyse d'informations économiques, monétaires et financières, l'objectif étant de cerner l'évolution conjoncturelle de l'activité économique nationale, tout en tenant compte de l'évolution de l'environnement international.

###### ***Points de conjoncture économique***

En plus de la note de conjoncture mensuelle, la Direction procède à un diagnostic de la situation économique nationale trimestrielle. Ces diagnostics mettent le point sur les perspectives de l'activité économique nationale, au regard du comportement des différentes composantes de l'offre et de la demande.

##### **3.3.2. Analyse conjoncturelle des échanges extérieurs**

L'objet de cette note est de dresser le bilan des échanges extérieurs du Maroc au titre de l'année 2013. Il s'agit de retracer l'évolution des indicateurs de la balance commerciale ainsi que de la balance des paiements. L'évolution en 2013 des échanges commerciaux du Maroc par principaux partenaires est, également, analysée.

Il ressort de cette note que l'année 2013 a été marquée par une amélioration des indicateurs des échanges extérieurs du Maroc. Ainsi, le déficit de la balance commerciale s'est atténué de 2 points pour s'établir à 22,4% du PIB. De même, le taux de couverture a enregistré une amélioration de 0,8 point à 48,6%. Cette évolution s'explique par le recul de la valeur des

importations (CAF) de 1,8%, alors que les exportations (FOB) ont quasiment stagné. En outre, l'excédent des transferts courants s'est amélioré de 10,5% et l'excédent de la balance des services s'est raffermi de 3,2%. Compte tenu de ces évolutions, le déficit courant de la balance des paiements s'est allégé de 2,1 points pour s'établir à 7,6% du PIB. D'un autre côté, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, hors variation des avoirs officiels de réserves, s'est amélioré grâce, essentiellement, au raffermissement des recettes des IDE de 23,4% ainsi qu'à la hausse des tirages effectués par le secteur privé et par les établissements publics. En conséquence, les réserves internationales nettes se sont améliorées de 3,9%, soit l'équivalent de 4 mois et 9 jours d'importations de biens et services. Sur le plan des échanges extérieurs du Maroc par principaux partenaires, l'amélioration des indicateurs s'est reflétée, particulièrement, au niveau de ceux effectués avec l'Europe. En effet, le déficit commercial vis-à-vis de ce continent s'est allégé de 6,2% et le taux de couverture s'est amélioré de 3,2 points à 53,2%. En outre, au niveau des échanges réalisés dans le cadre des Accords de Libre-Echange, le taux de couverture s'est légèrement amélioré, passant de 42,5% en 2012 à 42,7% et le creusement du déficit a décéléré, augmentant de 2,5% après une hausse de 11,5% en 2012.

### 3.3.3. Elaboration des prévisions économiques trimestrielles

En vue de renforcer l'analyse économique du court terme au sein de la DEPF, il a été procédé, à l'élaboration des prévisions infra-annuelles pour les différentes valeurs ajoutées sectorielles sur la base de la compréhension de l'actualité et du suivi de très près de la situation économique, afin d'en apprécier les tendances en cours de formation et les manifestations de retournement conjoncturel.

En 2014, quatre exercices de prévision trimestrielle ont été effectués (janvier, avril, juillet et octobre 2014) en concertation avec les structures concernées. Ces exercices, traduisent la logique de redressement graduel de l'activité économique dans son ensemble.

## **PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI**

Pour une modernisation et amélioration des outils de gestion au sein de la DEPF, le développement des projets d'appui s'est poursuivi à travers des actions d'affinement des outils de modélisation et de prévision, de consolidation du système d'information, de redynamisation du processus de programmation stratégique ainsi que des actions de modernisation de la gestion des ressources humaines et de la coopération.

### **1. Développement des outils de prévision et de simulation des politiques économiques**

Dans ce cadre, la DEPF s'est fixée comme objectif pour l'année 2014, de poursuivre l'actualisation des instruments de prévision et d'évaluation d'impacts, de construire de nouvelles maquettes sectorielles et de réaliser des études d'impacts de quelques mesures de politique économique liées à la conjoncture.

#### **1.1. Les Modèles Economiques**

##### *Développement et utilisation des maquettes de prévision*

L'année 2014 a été caractérisée par la réalisation de plusieurs scénarii de cadrage macroéconomique à l'aide de la maquette MIMPAS. De même, pour les besoins du suivi de la conjoncture et de l'affinement des prévisions de la croissance économique, la maquette trimestrielle des valeurs ajoutées a été utilisée pour des estimations des valeurs ajoutées trimestrielles pour l'année 2013 et des prévisions correspondantes pour l'année 2014.

Par ailleurs, dans le cadre de l'affinement et de l'amélioration de la maquette macro-économétrique MIMPAS pour les besoins de prévision, il a été procédé à la réestimation de l'équation des exportations hors produits OCP en fonction de la demande étrangère adressée au Maroc pour ce type de produits et le taux de change effectif réel à l'exportation correspondant. Ces deux indicateurs ont été calculés à partir des données issues de différentes sources, en l'occurrence, celles des bases de données internationales CHELEM et l'OCDE.

### ***Construction d'une maquette annuelle simultanée en volume des branches de l'industrie et de l'électricité et eau***

Ce travail a pour objet de modéliser le comportement des différents agrégats relatifs aux cinq sous branches de l'industrie manufacturière, de la branche de l'industrie extractive, de celle de l'électricité et eau et de celle du raffinage de pétrole. Il s'agit, notamment, d'offrir un cadre cohérent de modélisation des comptes de production et des équilibres ressources-emplois de ces secteurs, aux prix chaînés, tout en assurant une articulation avec les résultats macroéconomiques de la maquette MIMPAS. Les travaux réalisés en 2014 dans ce sens ont concerné l'élaboration de la base de données, le traitement des données manquantes et l'estimation des équations de comportement pour les équilibres ressources emplois.

### ***Calcul des indices du commerce extérieur (volume-prix)***

Il a été procédé à la réalisation des différents traitements nécessaires pour le calcul des indices de prix des exportations et des importations par produits remarquables et par groupements d'utilisation selon les trois fréquences (mensuel, trimestriel et annuel). Pour une meilleure exploitation des indices du commerce extérieur calculés, ses indices sont automatisés et seront générés par des programmes sous Eviews. Ceci permettrait une automatisation de leur mise à jour et faciliterait l'analyse de la cohérence des résultats.

### ***Construction de deux maquettes trimestrielles pour l'analyse et la prévision des échanges extérieurs et des principaux postes de la balance des paiements***

Afin de développer les capacités de prévision macroéconomique de la Direction et renforcer ses moyens d'analyse conjoncturelle, des travaux relatifs au développement de deux instruments trimestriels de prévision des échanges extérieurs et des principaux postes de la balance des paiements ont été entamés en 2014. Le premier instrument, consiste en une maquette décrivant, de manière assez détaillée, le partage volume-prix du commerce extérieur par groupement d'utilisation et par principaux produits remarquables. Le second outil est une maquette relative au compte détaillé de la balance des paiements selon la nouvelle présentation du FMI.

### ***Affinement, rétopolation et analyse rétrospective des résultats des traitements relatifs à la maquette comptable du secteur agricole***

Cette action a pour objet d'affiner et de rétopoler sur la période 1998-2007, les traitements réalisés dans la première version de la maquette comptable relative au secteur agricole établie en 2011. Il conviendrait de signaler que cette maquette est réalisée pour répondre aux besoins d'analyse et de prévision de la valeur ajoutée agricole par filière. Pendant l'année 2014, il a été procédé à l'affinement et la rétopolation du volume de la consommation intermédiaire par filière agricole, sur la base des données détaillées de l'enquête 1996/1997 en zone irriguée et des comptes nationaux de 2006, détaillés par produit pour la consommation intermédiaire des sous-secteurs suivants : cultures, élevage et sylviculture, forêt et services annexes.

### ***Développement de la maquette du secteur agricole : Modélisation de la production céréalière par région***

Cette action a pour objet de renforcer les outils de la DEPF pour l'analyse et la prévision de la production agricole. Elle permettrait d'affiner les projections à court terme de la production céréalière en fonction de facteurs exogènes, notamment, la pluviométrie. La démarche adoptée pour réaliser ce travail consiste en l'estimation des rendements de la production céréalière par province selon une approche économétrique basée sur des données de panels sur la période 1992-2012. Deux types de variables explicatives ont été testés. Il s'agit, pour chaque campagne agricole, du cumul pluviométrique et de la température moyenne par décennie entre septembre de l'année précédente et mai de l'année en cours. L'année 2014 a été concernée au niveau de cette action par, d'une part, l'élaboration, sur la période 1992-2012, de la base de données relative aux rendements par hectare des cultures céréalières, de la pluviométrie et de la température, et, d'autre part, l'analyse économique de l'évolution de la structure de la production céréalière par région, par produit et par zone (bour, irrigué).

### ***Effets de l'indexation des prix des Produits Pétroliers Liquides sur le cadre macroéconomique de court et moyen terme***

Cette étude présente une évaluation des impacts sur le cadre macroéconomique de court et moyen termes de la mise en œuvre de la décompensation du super et du fuel N2 et de l'indexation partielle du prix du gasoil sur les cours internationaux. Les évaluations sont conduites sur la période 2014-2016, par rapport à un scénario de référence où il n'y aurait pas d'indexation des prix à la pompe. Les effets évalués concernent le montant de la compensation, les prix à la pompe, le niveau général des prix et les principaux agrégats macroéconomiques. Les simulations ont, également, porté sur les effets de la modification de l'hypothèse du cours international du Brent et d'un changement de la parité Euro/Dollar.

### ***Impacts de la baisse du volume de la production céréalière en 2014***

Cette variante a pour but de mesurer, à l'aide de la maquette MIMPAS, l'effet sur l'économie nationale (les principaux agrégats macroéconomiques) associé à un comportement moins favorable de la valeur ajoutée agricole sous l'effet d'une campagne céréalière en dessous des 70 millions de quintaux, prévue dans le cadre de la Loi de Finances, soit 67,3 millions de quintaux.

### ***Modification des pondérations du panier de cotation du Dirham : Effets d'une appréciation de l'Euro/Dollar sur le cours du Dirham et sur la balance des paiements***

L'objet de ce travail est de présenter une évaluation des effets sur les principaux postes de la balance des paiements d'une appréciation de l'Euro par rapport au Dollar américain au cours de l'année 2014 selon trois scénarii. Le premier scénario est réalisé à partir du panier de cotation composé à hauteur de 80% de l'Euro et de 20% du Dollar. Dans le second scénario, on retient un panier de cotation constitué de 70% de l'Euro et de 30% du Dollar. Enfin, dans le dernier scénario, on évalue les effets de l'appréciation de l'Euro pour un panier composé de 60% d'Euro et de 40% du Dollar.

## 1.2. Les Modèles Multisectoriels

Au niveau de cet axe, les travaux de la Direction ont concernés les points suivants :

### *Actualisation du modèle d'équilibre général traitant les questions liées aux politiques de l'emploi*

Ce modèle permet d'évaluer les impacts économiques des questions liées aux politiques d'emploi sur la production, le revenu et l'emploi. Il a été procédé à une actualisation du cadre comptable de ce modèle en incluant la matrice des comptes sociaux de 2009. De plus, on cherche à y intégrer certaines imperfections du marché du travail, notamment, des rigidités dans les comportements ainsi qu'une segmentation par branches d'activités, par niveau de qualification (qualifiée et non qualifiée) et par statut socioprofessionnel (salariés et non-salariés).

### *Elaboration d'un modèle Input-Output dynamique séquentiel pour l'analyse de l'effet de la relance économique sur l'emploi*

L'objectif de ce travail est de comprendre les interrelations existantes entre les différentes branches composant le système productif de l'économie nationale et évaluer les impacts économiques des politiques sectorielles sur la production, le revenu et l'emploi. A cet effet, il a été procédé à la dynamisation de la maquette en intégrant les TES relatifs à la période 2000-2012 et à la conception d'une interface pour la présentation des résultats de simulation sur EXCEL et programmation du modèle sur GAMS.

### *Actualisation et amélioration de la maquette multisectorielle liée aux questions de la compensation*

L'actualisation et l'amélioration de la maquette multisectorielle liée aux questions de la compensation a permis d'évaluer les répercussions budgétaire, économique et sociale de la modification des prix des produits subventionnés, en particulier les effets de l'indexation partielle des prix des produits pétroliers liquides. La structure de cette maquette s'appuie sur :

- la structure des prix des produits énergétiques pour évaluer la hausse des prix des produits pétroliers ;
- le modèle Input-Output des prix pour évaluer les répercussions directe et indirecte d'un changement du prix d'un bien sur les prix à la production et à la consommation ;
- le modèle de la Banque Mondiale conçu dans le cadre de l'appui à la réforme des subventions énergétiques en Indonésie.

### *Actualisation et amélioration de la maquette à deux facteurs*

Il s'agit d'un travail sur la maquette développée en partenariat avec la DGTPE qui a été actualisée tant au niveau des données utilisées qu'au niveau de l'introduction d'un nombre plus élevé de facteurs (désagrégation du facteur travail selon la qualification par exemple). Cette maquette a pour objet d'évaluer l'impact de long terme d'un changement de la structure des prélèvements obligatoires (fiscaux et sociaux) sur l'emploi et l'activité. Il a été, également, procédé à une adaptation de cette maquette pour l'évaluation des impacts, sur l'activité économique et sur la création de l'emploi, d'une réduction des charges patronales, compensée par une hausse des impôts sur leur revenu.

## *Contribution à l'évaluation des dépenses fiscales*

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre la DEPF et la DGI pour l'élaboration du rapport annuel sur les dépenses fiscales et l'étude des impacts des mesures fiscales introduites dans la Loi de Finances. La contribution de la DEPF porte sur l'évaluation des effets économiques, budgétaires et sociaux de certaines mesures dérogatoires, en particulier, celles relatives à la TVA.

Pour l'année 2014, il a été procédé à l'actualisation de la maquette de microsimulation et son utilisation pour l'évaluation des dépenses fiscales et des suppléments des dépenses de consommation annuelles par individu et par classe sociale (ces classes sont constituées par des quintiles) résultant d'une modification du taux de TVA sur certains produits proposés dans le projet de la Loi de Finances. Cette maquette s'appuie sur les données des Enquêtes Nationales sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVN) pour les années 2001 et 2007. Elle utilise, également, d'autres sources d'information afin d'effectuer une distinction entre les consommations issues des secteurs formels et informels ou bien de l'autoconsommation, ainsi que pour réaliser les affinements nécessaires pour le calcul de la consommation de certains produits.

## **2. Refonte globale de la banque de données MANAR-Stat**

L'information est devenue aujourd'hui un facteur de production, dans la mesure où elle contribue à la prise de décision pour créer sur le marché des produits de grande valeur ajoutée et pour éclairer les décideurs sur des choix stratégiques. De ce fait, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières a inscrit le projet de la refonte globale de la banque de données économiques, financières et sociales MANAR-Stat dans son programme de développement et de modernisation de son système d'information. Son ouverture aujourd'hui (<http://manar.finances.gov.ma>) traduit la volonté de la DEPF à mettre au service du public non seulement un simple entrepôt de données mais un système intelligent qui reste interactif et à l'écoute, d'une manière pérenne, à ses utilisateurs et qui se développe en fonction de leurs centres d'intérêt. Cette ouverture est une contribution à la concrétisation du droit d'accès à l'information qui est un droit fondamental énoncé par la nouvelle constitution marocaine adoptée en 2011.

Par ailleurs, la refonte globale de la banque de données MANAR-Stat, avec les possibilités qu'elle offre, devient un outil d'échange d'informations avec les partenaires et les utilisateurs. Cet échange permettra de mieux cadrer le contenu aux besoins et de concentrer, in fine, les synergies aux questions qui préoccupent les décideurs et les utilisateurs.

Les différentes phases du projet Manar ont été achevées en avril 2014, notamment, la dernière phase relative à la reprise des données existantes dans l'ancienne base de données et la formation des utilisateurs. A titre de rappel, les trois premières phases du projet ont été finalisées respectivement en date de fin mars 2012 pour la première phase qui consiste en l'étude de l'existant et l'analyse des besoins des utilisateurs, à fin novembre pour la deuxième phase relative à la conception détaillée et le prototypage de la nouvelle banque de données MANAR et au début du mois d'octobre pour la phase 3 du projet, relative au développement de la nouvelle banque de données.

La banque de données MANAR-Stat, avec ses mines d'information qui dépassent actuellement 20 mille séries annuelles et infra-annuelles remontant à un historique lointain qui peut aller jusqu'au années 50, a suscité l'intérêt d'un large public compte tenu de la diversité de l'information disponible et son organisation en arborescence de domaines qui sont relatifs aux comptes nationaux, aux activités sectorielles, aux échanges extérieurs, au développement humain,



aux finances publiques, à la question de la régionalisation et au développement des indicateurs spécifiques à l'aspect genre. Chacun de ces domaines contient non seulement des données « brutes » mais aussi des données qui s'enrichissent d'une valeur ajoutée grâce à une analyse et un traitement rigoureux afin de mettre à la disposition des décideurs des informations pertinentes, prêtes à l'exploitation.

### **3. Modernisation de la gestion des ressources humaines**

#### **3.1. Formation**

Les cadres et responsables de la Direction ont bénéficié de plusieurs sessions de formation en interne, des formations transverses à l'IDF et des stages de formation à l'étranger, à savoir : « Formation en interne : 72 bénéficiaires et 160 jours », « Formation Transverse : 37 bénéficiaires et 172 jours », « Offres de stages à l'étranger : 05 bénéficiaires et 80 jours » et « Missions à l'étranger : 14 bénéficiaires et 64 jours ».

#### **3.2. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**

La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences constitue un levier incontournable et spécifique pour le renforcement de la performance de la Direction. La GPEEC a pour objectifs de prévoir les évolutions des effectifs, de dresser le plan de recrutements, de participer aux redéploiements des cadres et des responsables, de renforcer la définition des besoins en formations et de gérer les carrières de manière plus individualisée.

Suite à la mise à jour du référentiel des emplois et des compétences de la DEPF, il était nécessaire de procéder à une mise à jour de l'évaluation des compétences. Cette évaluation a concerné aussi bien les cadres chargés du métier de la Direction que leurs responsables.

L'année 2014 a connu, également, la finalisation de l'affinement des compétences métiers et managériales de la DEPF, cette opération a été couronnée par l'élaboration du dictionnaire des compétences nécessaires aux métiers de la Direction.

### **4. Coopération**

La DEPF a développé durant l'année 2014 plusieurs actes de coopération. Il s'agit, notamment, de la coopération dans le cadre de la Budgétisation Sensible au Genre, ou celle avec la Direction Générale du Trésor (DG-Trésor), la Banque mondiale ...

#### **Coopération dans le cadre de la Budgétisation Sensible au Genre**

##### ***Organisation d'une rencontre internationale pour la constitution d'un réseau «Mixité-Gouvernance autour de la Méditerranée»***

Le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) en partenariat avec l'Agence de l'Assistance au Développement des Échanges en Technologies Économiques et Financières (ADETEF) ont organisé, le 12 mai 2014, une rencontre internationale pour la constitution d'un réseau «Mixité-Gouvernance autour de la Méditerranée», composé de femmes hauts responsables dans l'administration publique des pays de la Méditerranée.

Le réseau «Mixité-Gouvernance autour de la Méditerranée», qui bénéficie de l'appui du Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée, a pour objectif de favoriser la présence des femmes dans les hautes fonctions de l'administration publique, à travers des actions de développement de compétences et de capacités, moyennant des séances de sensibilisation, de

formation, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Il vise, également, la constitution d'une force de propositions en mesure d'impacter les politiques publiques dans le sens de la promotion de l'égalité des sexes.

Les travaux de cette rencontre, marquée par la participation de plus d'une quarantaine de hauts responsables femmes représentant différentes institutions publiques en provenance des deux rives de la méditerranée, ont permis la définition des modalités d'organisation et de fonctionnement du réseau (missions et axes d'intervention, désignation des membres du comité de coordination, du secrétariat du réseau, des groupes thématiques,...), l'adoption de son plan d'action au titre de l'année 2014 et le lancement de la réflexion sur l'élaboration d'une feuille de route pour le réseau couvrant les quatre prochaines années.

Cet évènement a été l'occasion pour présenter les réalisations et les perspectives de l'expérience marocaine en matière de BSG, considérée comme bonne pratique et modèle de référence à l'échelle régionale et internationale.

### ***Organisation d'un atelier autogéré sur la BSG au Maroc dans le cadre du Forum Mondial des Droits de l'Homme (FMDH), tenu à Marrakech fin novembre 2014***

Dans le cadre du Forum Mondial des Droits de l'Homme (FMDH), tenu à Marrakech fin novembre 2014, le CE-SBG a organisé un atelier rassemblant différentes institutions internationales (ONU Femmes, Banque Mondiale, OCDE, BAD, Banque Européenne d'Investissement...) et des experts reconnus à l'échelle mondiale, traitant la thématique « BSG sous le prisme des Droits Humains : une perspective majeure pour les Objectifs de Développement Durables post 2015 ». A la suite de cet atelier, des projets de recherche et d'échanges d'expériences ont été initiés et s'inscrivent dans l'Agenda Mondial relatif aux Objectifs de Développement Durable (ODD) post 2015.

### ***Participation à la première réunion de la communauté de pratique des Ministres des Finances en faveur du financement de l'égalité de genre***

A l'occasion de la tenue des réunions du printemps de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire Internationale (FMI) en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes, le Ministre délégué chargé du Budget accompagné du Directeur des Etudes et des Prévisions Financières, ont pris part, à côté des Ministres des Finances de plusieurs pays, à la réunion organisée, le 13 avril 2014, pour lancer la communauté de pratiques composée des Ministres des Finances en faveur du financement de l'égalité de genre. Cette réunion avait pour objectifs de discuter les résultats enregistrés en matière de promotion de l'égalité des sexes, de présenter les approches novatrices élaborées par les Ministères des Finances membres de la communauté et d'asseoir les bases d'un échange ouvert d'idées en vue de développer une feuille de route pour l'opérationnalisation de ladite Communauté de Pratique.

Lors de cette réunion, les principales réalisations et les perspectives de l'expérience marocaine en matière de BSG ont été présentés, ce qui a d'ailleurs suscité l'intérêt des participants ainsi que leur désir d'en partager les bénéfices. En marge de ces travaux, plusieurs demandes de coopération avec le Ministère ont été exprimées par les Ministres présents.

### ***Partage de l'expérience marocaine en matière de la BSG***

Le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) a reçu deux délégations sénégalaise et palestinienne. Ces visites d'échanges ont été dédiées au partage des

connaissances acquises dans le cadre de l'expérience marocaine en matière de BSG, et en termes d'institutionnalisation de l'égalité de genre ainsi qu'aux possibilités de partenariat, notamment, en matière de compréhension et d'appropriation des outils liés à la BSG.

### **Coopération avec la Direction Générale du Trésor (DGT) en France**

Dans le cadre de la coopération maroco-française entre le Ministère de l'Economie et des Finances marocain et le Groupement d'intérêt public ADETEF français, la Direction des Etudes et Prévisions Financières et la Direction Générale du Trésor (DGT) ont organisé deux séminaires macro-économique le premier à Paris en mois de mai 2014 et le deuxième à Rabat en mois de décembre 2014.

Les deux séminaires ont connu la participation de plusieurs cadres et responsables de la DEPF et de la DG-Trésor chargés des politiques macroéconomiques et des affaires européennes, du diagnostic et des prévisions macroéconomiques et la synthèse des budgets économiques de la France.

Le séminaire de Paris s'est déroulé en trois sessions. Une première session dédiée à la discussion des techniques d'évaluation des politiques publiques avec un accent mis sur la technique du taux d'actualisation comme moyen d'arbitrage économique et la présentation du : Rapport Quinet, 2013 relatif à l'évaluation de certaines politiques publiques en France. La deuxième session a été consacrée à la question de la Compétitivité et du commerce extérieur avec un zoom sur le profil du commerce extérieur du Maroc. La troisième session a traité des évolutions à venir dans le monde et de leurs capacités de favoriser un rééquilibrage dans la mondialisation ainsi que de la question de la classe moyenne et coût de production dans les économies émergentes.

Le séminaire de Rabat s'est déroulé en deux sessions. La première a été dédiée à l'analyse de la problématique de la productivité selon différentes approches. Il s'agit, en effet, de mettre en évidence les faits stylisés des forces motrices du potentiel de production des économies marocaine et française. Cette session était, également, l'occasion pour apporter un éclairage sur le profil du partage de la valeur ajoutée. Il s'agit, plus particulièrement, d'appréhender l'apport des différents agents économiques à la création de la valeur ajoutée et la façon dont cette richesse est partagée entre rémunération des salariés (facteur travail) et excédent brut d'exploitation (facteur capital).

La deuxième session a été consacrée au traitement des questions liées aux inégalités. Les travaux présentés, dans ce cadre, ont porté sur l'analyse des liens entre la croissance et les inégalités, à travers le concept du « Secular Stagnation » qui renseigne sur les inégalités en termes de distribution de revues intra- et inter-pays.

Dans le même sillage, l'expérience marocaine en matière de Budgétisation Sensible au Genre (BSG) a été par la suite présentée. Celle-ci a mis en exergue l'objectif du programme BSG-Maroc, le contexte de son lancement, ses principales réalisations en l'occurrence les guides et manuels sur l'application de la BSG et les Rapports Budgets Genre qui accompagnent la Loi de Finances ainsi que les évolutions qu'a connues l'approche d'analyse adoptée et qui ont conduit à l'application d'une BSG sous le prisme des droits humains.

L'application de la BSG en France a fait l'objet, également, d'une présentation de la démarche suivie en France marquée par une identification préalable des thématiques phares à traiter dans le rapport accompagnant le Projet de Loi de Finances et portant sur les questions des inégalités hommes femmes. Ces thématiques portent essentiellement sur la lutte contre la

violence à l'égard des femmes, l'accès au travail et à la formation professionnelle, les inégalités salariales, l'analyse budget temps etc.

### **Coopération avec la Banque mondiale**

Dans le cadre de la dynamique en cours visant à promouvoir le développement industriel et la compétitivité économique du Maroc, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières du Ministère de l'Economie et des Finances et la Banque mondiale ont co-organisé le 9 mai 2014 à Rabat, un forum public-privé sur l'impact de l'ouverture économique du Maroc sur les équilibres macroéconomiques et la performance commerciale des entreprises marocaines.

L'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de la préparation du second programme d'appui de la Banque mondiale au gouvernement marocain pour le renforcement de la compétitivité économique du pays. Ce programme vise à soutenir des réformes transversales portant sur l'amélioration du climat des affaires, l'approfondissement des politiques liées au commerce et à la facilitation des échanges, et le renforcement de la gouvernance économique. Le forum s'inscrit, également, dans le cadre de la préparation du projet de Mémoire économique pays de la Banque mondiale sur le thème d'« Une société plus ouverte pour une économie prospère, inclusive et résiliente ».

Ce Forum a réuni des représentants des secteurs public et privé pour réfléchir ensemble sur les opportunités et les défis liés à l'ouverture de l'économie marocaine. Il était une occasion de faire le point sur le processus de l'ouverture et de l'intégration au Maroc. Une attention particulière a été accordée aux effets de l'ouverture économique sur les équilibres macroéconomiques ainsi que sur les transformations structurelles qu'elle engendre. La problématique de la convergence réglementaire a été, également, abordée.

### **Coopération avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques(OCDE)**

La DEPF a participé à la deuxième rencontre du Réseau de dialogue politique sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) organisée par l'OCDE les 05 et 06 juin 2014. Cette initiative vise à améliorer les mesures et les analyses factuelles sur les nouvelles tendances de l'organisation mondiale du commerce et de la production et à identifier des recommandations concrètes pour mettre en place des politiques efficaces afin de promouvoir le développement à travers une meilleure intégration dans les chaînes mondiales de valeur.

Lors de cette rencontre, la DEPF a insisté sur l'importance de la dimension régionale qui offre un fort potentiel de complémentarités, particulièrement, dans la région méditerranéenne considérée parmi les moins intégrées au niveau mondial. Il a donné comme exemple la complémentarité possible entre les deux ports de Tanger-Med et d'Alger qui pourrait ériger la région parmi les plus dynamiques dans les CVM. En outre, la DEPF a proposé d'inventorier les espaces de coopération et de complémentarité possibles et de prévoir une thématique régionale forte des chaînes de valeurs en Méditerranée à l'instar de ce qui se produit en Asie autour de la Chine ou en Amérique Latine autour des Etats-Unis.

Il a, également, précisé le rôle crucial de l'approche partenariale entre le public et le privé et l'importance de séquencer l'ouverture de ce réseau de dialogue aux différents acteurs selon les spécificités des thématiques à aborder. Ces propositions ont été bien accueillies par l'ensemble des participants et en particulier, le Directeur du Centre de développement de l'OCDE qui s'est félicité de la pertinence des propositions et de la qualité des débats qui ont animé cette rencontre

et qui témoignent de sa réussite en tant que véritable plateforme de dialogue politique sur les chaînes de valeur mondiales.

### **Coopération avec le Centre Méditerranéen pour l'Intégration(CMI)**

Dans le cadre des travaux du CMI, l'année 2014 a connu une forte empreinte de la présence marocaine, soit au niveau de la gouvernance du centre (comité de supervision) soit au niveau de l'exécution d'un certain nombre de projets à portée stratégique pour notre pays.

La DEPF a participé à l'ensemble des comités de supervision tenus en 2014 ainsi que l'assemblée annuelle du centre. Ces rencontres constituent l'occasion pour faire le point sur l'ensemble des réalisations du CMI dont l'action s'est articulé autour de trois thèmes intégrateurs ; les économies intégrées, la croissance durable et la gouvernance participative orientées vers les questions de l'inclusion et de développement durable.

Sous l'égide du Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) un « Cycle de réflexion sur les transitions économiques en Méditerranée » a été créé à l'initiative d'un groupe d'économistes et de chercheurs des deux rives de la méditerranée. Ce groupe de travail a présenté en octobre 2014, lors du Senior Official Meeting de l'Union pour la Méditerranée sous la présidence italienne, une lecture de la situation en Méditerranée qui met en avant les potentiels de progrès et les facteurs de blocage, tout en proposant les champs sur lesquels de nouvelles relations, conjointement élaborées, pourraient s'établir entre les deux rives, au profit des deux parties. L'objectif est de lancer un débat sur un possible nouveau contrat social pour la jeunesse.

En prenant comme fil conducteur de toutes les actions la réduction du chômage des jeunes et des femmes, le rapport propose de porter l'attention de l'Europe sur les 4 axes suivants, étroitement articulés entre eux: 1/ la recomposition de la chaîne de valeur par des co-productions entre Nord et Sud de la Méditerranée ; 2/ le soutien à l'économie rurale et au développement régional ; 3/ l'appui au développement de l'économie de la connaissance ; 4/ la sécurisation de la mobilité des personnes légalement installées sur l'espace commun.